Le Maire

Mémoire sur la Louisiane

Volume de 23 Pages
8 Décembre 1884

Fr. 12109

Supp.t f. 329

Memoire
Sur la Loüisiane,

Pour estre presenté, avec la Carte de ce Païs, au Conseil Souverain de Marine, par F. le Maire P.P. Miss.ais.

La Loüisiane est un Païs dont on a tant dit de bien et de mal tout a la fois; qu'il n'est pas estonnant que la verité ne se soit pû decouvrir jusqu'a present, a travers tant de contradictions. Que si ce sont d'honnêtes gens, qui en ont parlé avec tant d'opposition; la plus grande grace qu'on puisse leur faire, c'est de penser qu'ils se sont laissés tromper, et qu'ils ne se sont pas voulu donner la peine d'examiner les choses, avant de les écrire ou de les rapporter. Il faut plus d'esprit et de jugement qu'on ne pense, pour decider de la bonté, ou de l'inutilité d'une nouvelle Colonie. Les particuliers jugent d'un païs, par ce qu'il est dans le temps present; et disent qu'un Païs est bon, quand il ny manque aucune des commodités de la vie; et qu'il est mauvais, lors que toutes ces commodités ne se trouvent pas aussi abondamment qu'ils le souhaitteroient: mais les Politiques, et les gens d'Esprit fondent autrement leurs jugemens; et ne jugent pas tant d'un Païs, par sa forme presente, que par celle qu'on peut luy faire prendre, et par les utilités qu'ils prevoyent que l'Estat en peut retirer dans la suite. C'est pour aider a former sur la Loüisiane un jugement solide, les personnes établies pour decider de son sort, que j'ay joint le present Memoire, aux Cartes geographiques que j'envoye, sans pretendre de tout ce travail autre gloire, que celle d'avoir dit la verité.

Situation de la Loüisiane.

La Loüisiane qui fait partie de la Floride, est un vaste Païs de l'Amerique Septentrionale, qui a le Golphe du Mexique au Sud; au Nord la Nouvelle France; a l'Est la Caroline et la Virginie; et a l'Oüest, jusqu'a la hauteur des 37 ou 38 degr., le Nouveau Mexique; mais par delà cette hauteur de Pole des terres inconnues encore jusqu'a present. Ce Païs, pour parler selon les Geographes modernes, est situé entre le 4.e Climat, et le 8.e exclusivement; ce qui fait que la durée des jours et des nuits, ou ils sont les plus courts, n'y est gueres au dessous de 14.h 30.m; et gueres plus au delà de 15.h 30.m ou ils sont les plus longs.

La longitude, pour continüer a parler en Geographe, ne se peut pas bien determiner, a cause des pretentions des Espagnols et des Anglois; et se doit établir differemment par les costes, et par le dedans des terres. Pour moy ma decision ne pouvant préjudicier a personne, je crois pouvoir dire, que l'Estenduë de nôtre Coste, d'Oüest a l'Est, court depuis le 289.e de longitude, jusqu'au 303; c'est a dire, depuis la Baye S.t Bernard ou de S.t Loüis, jusqu'au Port S.t Marie des Appalaches, dans l'angle que forme avec la grande terre, la longue pointe de la Floride, dite de Yucatan. ce qui fait autour de 14.deg. lesquels par la hauteur des 30, qui est celle de presque tout la Coste, vallent chacun 51.min. 47.sec d'un degré de l'Equateur, c'est a dire, environ 18 lieües marines de France; Ces 18 lieües multipliées par 14, donnent 252 lieües marines de Coste. Le Port de Pensacole est trop peu de chose, pour qu'il prétende nous limiter a l'Est; et pour ce qui est du costé de l'Oüest ma determination semble conforme a l'Ordre que donna la Cour, il ya quelques 4 a 5 ans, de planter des Poteaux avec les armes de la Majesté, a l'embouchûre de la R. de la Magdelene. Je sçais qu'il ya 2 rivieres de la Magdelene a l'Oüest du Micisipi; l'une a quelques 90 lieues de ce fleuve, et l'autre a costé de la Baye S.t Loüis, que les Espagnols nomment de la Guadeloupe: mais il ya plus d'apparence que la Cour entendoit son Ordre de celle-cy, dont M.r La Salle avoit deja pris possession au nom de la Majesté, dès l'année 1685; que non pas de l'autre qui est plus proche du Micisipi, laquelle n'a jamais esté marquée dans aucune des cartes imprimées qui ont precedé la mienne. Pour ce qui est du dedans des terres, la longitude de la Loüisiane, jusqu'a la hauteur des 37 ou 38 degrez, s'estend depuis les limites du Nouveau Mexique, c'est a dire depuis le 280.e 40.m de longitude, qui est a peu près celle du Rio Bravo, jusqu'a la nouvelle Angleterre, ou le 307.e d. mais comme j'ay deja remarqué, cette estenduë varie, par delà le 37 ou 38.e: car au dessus de cette hauteur de Pole, nous avons

R. B. No. 4056 — 1846.

autant de droit que les Espagnols, de nous étendre a l'Oüest, aussi loing que pourront aller nos découvertes.

On voit bien que, par cette détermination de la longitude de la Loüisiane, je n'ay pas cru devoir avoir plus d'egard a l'etablissement Espagnol qui vient de se faire aux Cénis, a nôtre Oüest, qu'a celuy de Pensacole, a nôtre Est. Les Espagnols sont venus trop tard dans l'une l'autre de ces postes, pour en prétendre former nos bornes; et ce qu'ils osent dire de nous que ce n'est que par leur tolerance que nous nous sommes établis icy, pourroit bien mieux leur estre appliqué; puisqu'ils n'y resterent eux mêmes, qu'autant que nous voudrons bien les y souffrir pour voisins, en empêchant, comme nous faisons tous les jours, que les Sauvages ou la famine ne les chassent et ne les détruisent.

La largeur de la Loüisiane est plus assurée. On peut la faire courir depuis les 29d. de latitude, qui est celle de l'Embouchûre du Micisipi, jusqu'au 42d. 30m. qui est la hauteur du Pole du Détroit, ce qui fait autour de 337 lieues et demie communes de France a 25 au degré. Ce qui ne doit pourtant s'entendre que de la Loüisiane Orientale, ou celle qui est a ~~l'est~~ l'Est du Micisipi; car pour celle qui est a ~~l'est~~ l'Oüest de ce fleuve, sa largeur se peut pousser, pour ainsi dire, jusqu'au Pole Arctique, s'il estoit possible de penétrer jusque là. Les Espagnols nous chicanneroient mal a propos ces limites que je viens de marquer; et bien leur en prend que nous nous soyons venus icy poser entre eux et les Anglois, de qui ils n'auroient pas si bon marché que de nous.

Ce seroit icy le lieu de dire comment, par qui et en quel temps, la Loüisiane a esté decouverte; mais comme je ne ferois que redire ce que tout le monde sçait, je me contenteray seulement de marquer l'Epoque de sa decouverte par Mr. La Salle, affin de faire comprendre le droit incontestable qu'a la France sur ce Païs, par l'antiquité de la possession qu'on en a prise, au nom de sa Majesté tres Chrestienne.

Abregé de l'histoire de la découverte de la Loüisiane.

Ce fut en 1678 que le Sr. La Salle fit par les terres la découverte de l'embouchure du Micisipi. Il fit, ou plutôt, il crût avoir fait des remarques suffisantes, pour la retrouver en venant par la mer: mais il se trompa malheureusement; et estant parti de France a la fin de 1683, il donna trop dans l'Oüest, et s'échoüa le 20 fév. de 1684, a l'entrée de la B. St. Bernard, dite depuis, de St. Loüis, qu'il prit pour l'embouchûre du fleuve qu'il cherchoit. Ne trouvant pas ce Païs occupé par les Espagnols, il en prit de son possession au nom du Roy; et apres avoir campé du mieux qu'il pût, les familles qu'il avoit amenées sur la R. de la Maydelene, nommée depuis de la Guadeloupe par les Espagnols; il fut chercher pour la 2e. fois par terre l'embouchure qu'il avoit manqué par la mer. Il estoit occupé a cette recherche, lorsqu'il fut assasiné par deux Mutins de sa compagnie. Il avoit eu soin de prendre possession, au nom de sa Majesté, de toutes les terres par lesquelles il avoit passé jusqu'au jour de sa mort; et sa troupe, après sa perte, la prit aussi des Cadodakios, des Cénis et autres peuples qu'elle trouva sur la route, jusqu'aux Akansas, ou elle rencontra enfin le Micisipi, a quelques 150 lieues de son embouchure.

Il ne sert de rien aux Espagnols, pour détruire nôtre possession, de dire que F. Ponce de Leon, en 1512; Luc Vasquez, en 1620; Pamphile Narvaez, en 1628, et Ferdinand Soto en 1538, avoient deja pris possession de ces terres. Il est de la connoissance publique que toutes ces personnes n'y firent qu'une espece d'apparition, et qu'ils n'y formerent aucune Colonie, de sorte qu'ils n'y purent acquerir aucun droit pour le Roy leur Maitre; a moins que Messieurs les Espagnols ne se veullent appliquer le privilege que Dieu n'a accordé qu'aux Israëlites en la personne de Moyse et de Josué, omnis locus quem calcaverit pes vester, vester erit. ce qui est absurde. Mais ce qui fait pancher le plus en nôtre faveur le droit que les uns et les autres prétendent, c'est qu'il est constant, ainsy qu'il est rapporté par Marc l'Escarbot, que ce sont les François qui ont les 1ers bâti des forts, et fait des établissemens en forme dans la Floride, dont la Loüisiane fait partie; sçavoir F. Ribault en 1562; et René Landonière, en 1564 sous Charles IX. Le 1er. y jetta quelques

Deut. c. 11. et Josué, c. 1.

familles, avec des missionnaires; et y bâtit la forteresse nommée Charles-fort, a l'entrée de la R. du St. Esprit, appellée maintenant des Chattaux; laquelle n'est pas a l'Oüest de la B. St. Joseph, comme la marquent toutes les anciennes Cartes, mais a l'Est de la ditte baye: Le 2e. s'établit dans la baye même de Pensacole, a 4 ou 5 lieues de l'endroit ou est maintenant le fort des Espagnols, et y fit construire le Carolin, dont on voit encore actuellement les ruines; au lieu marqué dans mes cartes sous le nom de Chicaza de l'Inglez, nom que fit donner a ces ruines Dom Martine 1er. Gouverneur de Pensacole, pour dérober aux François la connoissance de cette place. On sçait comment s'y prirent les Espagnols, pour nous chasser de ces deux Postes, et de quelle trahison ils userent; mais on sçait aussi que le dol ou la violence ne peuvent interrompre une juste possession. Je crois qu'on me pardonnera cette digression; je reviens ou j'en estois, quand je l'ay commencée.

...ux mes ...tes.

Le Sr. d'Hyberville fut plus heureux que le Sr. La Salle; il trouva par mer en 1 cette embouchure du Miciscipi, tant cherchée; et pour s'en assurer davantage, il remonta le fleuve, jusques aux Natchez. Il fit faire un établissement a Bilocci, a cause de la commodité du Port de l'Isle aux Vaisseaux; et en 1 ayant eu connoissance, par le rapport de quelques Espagnols, du Port de l'Isle Massacre, a present Isle Dauphine, il en prit possession, et plaça la plus grande partie du monde qu'il avoit amené, sur la R. de la Mobile a quelques 18 lieuës de son embouchure. Depuis le Pillage de l'Isle Dauphine, fait en 1709 par des Philibustiers Anglois, on a placé plus bas sur la même Riviere le principal établissement; et Enfin en l'année 1713 la Cour donna ordre de construire le Fort Loüis, sur l'Isle Dauphine même, pour qu'il en pût deffendre le Port; ce qu'on n'a pas encore esté en estat d'executer jusqu'a present.

Voylà en abregé l'histoire de la decouverte de la Loüisiane, dont j'ay marqué cy dessus les bornes et les limites; je vais continuer ce memoire, par rapporter les Ports qu'on connoit le long de la coste; Ensuite je diray un mot de la nature du terrain; puis je passeray a indiquer les principales rivieres qui l'arrosent; Je parleray après des habitans, tant naturels que Colons; et je finiray par quelques reflexions sur la consequence de l'établissement de la Loüisiane, et sur les moyens les plus propres pour y réussir.

...orts de ...Loüisiane.

On ne connoît pour le present que sept ports le long de la Coste de la Loüisiane, dont il y en a six a l'Est du Miciscipi, et un a l'Oüest. Celui-cy est le Port de la baye St. Bernard ou de St. Loüis. Qu'il y ait un Port en cette Baye, rien de plus constant; l'Aymable y entra en 1684; et s'il y échoüa, ce fut, a ce qu'on pretend, par malice, et par une mauvaise manœuvre que fit faire exprès le Capitaine de l'Armement. Il seroit a souhaitter qu'on eut relevé l'Etablissement qu'y forma Mr. La Salle, dont les restes furent enlevez par un détachement espagnol envoyé de Cahuila, en 1689. On ignore tout le reste de la Coste a l'Oüest du Miciscipi, que des Gouverneurs Zellez auroient deu faire réconnoistre, estant moralement impossible que de tant d'Isles qui se trouvent le long de cette coste, il n'y en ait quelqu'une qui forme un Port, entre elle et la Terre ferme.

...rt de la B. ...Loüis, ou de ...Bernard.

Le 2e. Port, qui est le 1er. a l'Est du Miciscipi, est celuy de l'Isle aux Vaisseaux. il a servi quelques années, dans le temps que le principal établissement françois estoit a Bilocci; et il n'est pas encore a abandonner. Il y a dans ce Port depuis 4 jusqu'a 5 brasses et demie d'eau. les Anglois, il y a 4 ans, devoient, selon les nouvelles que nous en avons eues, venir s'en emparer, et y jetter quelques familles de leurs Isles; mais la revolte de leurs Indiens rompit ce dessein, qu'ils reprendront sans doute, s'ils se peuvent jamais remettre dans l'estat, ou ils estoient autrefois avec eux.

...rt de ...Isle aux ...isseaux.

Le 3e. Port est celuy de l'Isle Dauphine. Il est de 5 brasses, a 5 brasses et demie d'eau; et il en a même jusqu'a 6, dans les plus grandes marées. Il est a couvert du Nord, par les grands bois, tant de l'Isle, que de la Terre ferme; et du Sud par un Islet; mais il n'est pas assez en seureté contre le Sudest, quand il est un peu forcé, ainsy que le Vaisseau la Dauphine l'a éprouvé en 1714. Il est d'ailleurs facile a fortifier; mais avant d'en faire la despense, il faudroit bien s'assûrer s'il n'y a pas a craindre que son canal ne se bouche; car sa frequente variation semble menacer de cet accident. ×

...rt de ...Isle Dau...ine.

...viens d'appren... que ce Port se ...he tous les ... visiblement; ... la Cour ne ...it pas mal de procurer quelque autre.

Port de Pensacole.

Le 4e. Port est celuy de Pensacole ; ce Port est sans contredit un des meilleurs de tout le Golphe, et peutestre de tout l'Amerique ; mais pour proffiter de son advantage, il ne faudroit pas que le Fort fut, comme il est, a la grande terre, d'où le Port ne sçauroit estre deffendu ; mais sur la pointe occidentale de l'Isle St. Rose, quil faut que les vaisseaux rasent en entrant a la portée du Pistolet. Ce Port, comme j'ay remarqué deja cy dessus, n'a pas esté inconnu aux François ; ils l'ont meme possedé, avant les Espagnols, ainsi que le témoignent les ruines du Fort Carolin.

Port de la B. St. André.

Le 5e. Port en suivant toujours la Coste a l'Oüest, est celuy de la B. St. André. Il a partout 3 brasses d'eau, mais son entrée est un peu dangereuse.

Le 6e. Port est celuy de la Baye St. Joseph ; ce Port ne cede guerre en bonté a celuy de Pensacole ; je le crois même plus seur ; et les Espagnols ne l'ont negligé dabord, pour occuper celuy ou ils sont, que pour estre plus à portée de nous examiner, en s'établissant plus proche de nous. Dans le temps que j'écris cecy, il est venu a Pensacole des lettres de la Floride, par lesquelles nous apprenons que les Espagnols doivent incessamment envoyer du Monde de la Havane, pour faire un établissement dans cette baye. Cette grosse Riviere que toutes les vielles cartes font tomber a l'oüest dans cette baye, et qu'elles nomment R. du St. Esprit, est une R. qui ne fut jamais. Il y a grande apparence qu'on a entendu par elle celle qu'on trouve dans ma carte sous le nom de Rio de los Chacatos, ou des Chattaux ; mais cette R. est a l'Est et non a l'Oüest de la B. de St. Joseph.

Port de Ste. Marie des Appalaches.

Enfin le 7e. et dernier Port est celuy de la Riviere des Appalaches, dans le coude ou l'Angle que forme avec la grand terre la longue pointe de la Floride. Il a 3 a 4 brasses de fond, et meme 5 en quelques endroits ; et touts les vaisseaux qui y sont entrez, y ont trouvé toute sorte de commoditez. Il y avoit autrefois un Fort Espagnol, a l'entrée de cette R. mais il a esté pris et détruit en 1704, par les Alibamoux aidez des Anglois.

Voyla tous les Ports que nous connoissons le long de la Coste de la Loüisiane ; mais comme j'ay deja dit cy dessus, ils ne sont pas assurément les seuls ; et la partie Occidentale de la Coste, en fourniroit peutestre autant que l'Orientale ; si on la visitoit exactement.

Je suis icy a l'Article le plus de consequence de mon memoire, et je vais tacher de le traitter de maniere que la brieveté que j'affecte, ne nuise point a ce quil est important qu'on en sçache.

Nature du Terrain de la Loüisiane.

Il neige et gèle quelquefois bien fort icy. mais la glace y est plus commune que la neige.

Le Climat de la Louisiane, a parler en general est tres temperé ; et je ne puis mieux donner a entendre sa bonté, qu'en faisant remarquer quil est le même que celuy de la Perse, du Mogol et d'une grande partie de la Chine. Toutes les saisons y sont assez bien marquées ; et si ces nouveaux venus trouvent que ce Païs soit plus chaud que froid, c'est quils viennent la plus part de Païs plus septentrionaux : Ceux qui y viennent des Isles, en pensent tout autrement. Mais pour faire comprendre avec quelque ordre la bonté du Climat de la Loüisiane, il faut remarquer que deux choses contribuent a l'excellence d'un Païs, la salubrité de l'air (s'il m'est permis de me servir de ce mot) ou, pour parler plus françois, l'air sain qu'on y respire ; et la fertilité de la Terre. Or je soutiens que ces deux qualitez ne manquent pas a la Loüisiane. La 1e. n'y manque point ; car on n'y sçait ce que c'est que toutes ces maladies epidemiques qui desolent les autres parties de l'Amerique, comme les Isles, le vieux Mexique et le Perou. une seule fois on en a veu une, mais elle avoit esté apportée de la Havane, s'il y a eu dans le Païs quelque mortalité, elle n'a esté que pour les sauvages, comme ont esté celles des années 1714 et 1715. l'Experience a fait connoistre depuis longtemps que les maladies des Européans se communiquent facilement aux Indiens ; mais que celles de ceux cy ne passent pas a ceux la ; ce qui vient sans doute, pour parler en Physicien, de ce que les Pôres de la chair des blancs sont plus serrez et moins ouverts, que ceux de celle des sauvages. On remarque a la verité que les nouveaux venus sont pour la plus part attaquez de quelques fiebvres lentes au Printemps et en l'Automne ; mais quoy qu'elles affoiblissent beaucoup, on ne voit pas que personne en meure. J'avoüe encore que la Coste de la mer, jusqu'a quelques 20 lieües dans les terres, est un peu mal saine ; mais cela ne vient que de ce que la terre n'est pas découverte, d'ou il arrive que le soleil ne pouvant desseicher les marais et bas fonds qui s'y trouvent, il s'en éleve des vapeurs nuisibles a la santé

Et il est si vray que c'est là la veritable cause de l'air peu sain qu'on respire dans les terres voisines de la mer, que toutes les Isles de la Coste dont le terrain est découvert, sont tres saines; et que dès qu'on a franchi les bas fonds de la Coste, en s'avançant un peu dans les terres, on y joüit d'une santé tres constante. Que si on voit peu de viellards parmi les Sauvages; c'est qu'ou ils se tüent les uns les autres, avant d'arriver a la viellesse; ou quils détruisent la bonté de leur temperament par des travaux qui les épuisent en peu de temps. Au reste il y a plus de viellards parmy eux que nous ne pensons; mais ce qui nous trompe, c'est que nous autres Européans ne jugeons de la viellesse que par la barbe et les cheveux blancs; Et les Sauvages n'ont pas de barbe; et a legard de leurs cheveux, ils ne blanchissent, que lorsquils sont presque centenaires. a quoy il faut adjouter quils ne sçavent ce que c'est que de compter leur âge.

Je viens presentement a la fertilité, que j'ay dit estre la 2e. chose qui contribüe a la bonté d'un climat, laquelle je prétends aussi ne point manquer a la Loüisiane. Pour prouver ce point, il est necessaire de diviser celle-cy en Loüisiane basse ou meridionale et en Loüisiane haute ou septentrionale. J'avoüe que la Loüisiane basse que je fais monter jusqu'au 32e degré de latitude, est peu propre au froment; ce que je n'avoüe pourtant encore qu'en tremblant, et que sur l'essay qu'en ont fait des personnes dont l'habileté en fait de l'abourage m'est tres suspect: car je sçais que les Appalaches, lors quils estoient a leur vieux village situé par les 30d. 30m. en semoient et en recueilloient assez, pour en porter vendre a la Havane. Mais supposons que cela soit ainsi. l'Homme ne vit-il que de pain de froment? Combien de Provinces en Europe et en nôtre France même, vivent d'autre sorte de pain? Combien d'autres sortes de vivres fournit toute cette partie de la Loüisiane; et combien d'autres sortes pourroit-elle fournir, si elle estoit habitée par des gens plus laborieux que ne sont les habitans de cette Colonie? y-a-t-il sorte de legumes quelle ne produise; et quand on s'est voulu donner le quart de la peine que prennent nos Jardiniers de France, a-t-on manqué d'herbes potageres? C'est le travail et le soin qui manquent, et non pas la terre. Que si la basse Loüisiane avoit la mer au Nord, et non pas au Sud, et que les Colons fussent plus laborieux, on y pourroit voir des jardins, ou l'on recueilleroit tout a la fois les fruits d'Europe et de l'Amerique; On commence deja a y voir des Orangers et des Citronniers; mais ayant, comme nous avons le Nord du costé de la grande terre, et les vents qui soufflent de ce costé, n'estant pas affoiblis par l'interposition d'aucune mer dont l'agitation en rompe et emousse la rigueur, on aura toujours de la peine a deffendre ces sortes d'Arbres a geler pendant l'hyver. Que si nous passons a ce que j'appelle la haute Loüisiane, je suis seur qu'on ne peut luy réprocher aucun des deffauts de la basse. Elle renferme de l'aveu de tout le monde, des vastes campagnes et prairies, ou il n'y a qu'a mettre la charrüe, pour leur faire porter toute sorte de froment. Si on ne la pas fait jusqu'a present, c'est le deffaut de laboureurs, et non de la Terre. Au reste quant tout le Continent de la Loüisiane ne seroit capable de fournir de son fond, que les vivres quil a portez jusqu'a present (ce que je nie) la Chasse et la pesche abondantes presque par tout, et libres a tout le monde, doivent elles estre comptées pour rien? la facilité qu'on y a d'elever des bestiaux, sans qu'on ait besoin, pendant l'hyver, d'étables pour les retirer, et de fourrages, pour les nourrir, ne recompense-t-elle point ce qui peut manquer d'ailleurs, mais, encore un coup, ce qui ne manqueroit pas, si on envoyoit icy de bons habitans de France.

Ce seroit dans l'article que je traitte a present, que j'aurois a parler des animaux, des plantes et des Mineraux de la Loüisiane. C'est même ce que plusieurs illustres sçavans de France, de mes amis attendent de moy, pour me sçavoir aimer la Phisique; mais outre quil me manque icy certains livres necessaires a ce travail, comme le traitté des drogues de Pomey, et celuy des Plantes de Tournefort, je me trouve d'ailleurs si détourné par les persecutions que me suscitent les scandaleux de cette Colonie, que je n'ay presque que le temps de gemir devant Dieu. Je diray donc seulement icy en passant quil n'y a guere de Païs au monde plus fourni de plantes medecinales que la Loüisiane; guere de plus abondant en animaux terrestres, aquatils et volatils; peu même d'ou l'on doive attendre plus de differens fossiles et mineraux. Il faudroit un livre, pour effleurer seulement ces matieres. Peut estre que j'en ecriray dans quelque autre temps; et si je le fais, je suis seur que je contenteray les Curieux les plus delicats, et que je n'enrichiray pas peu la Physique des

basse Louisiane
té autrefois
vers de la
r; car on a
uvé a plus
50 lieues dans
terres des
ntaignes de
uillages de
r, qui n'y ont
s seurement
é apporter
les hommes.
la l'origine
on terrain
bloneux.

observations que j'ay faites, depuis onze ans que je suis dans ce Païs. Pour le present je m'arresteray seulement aux mineraux, qui interessent le plus la cupidité des hommes.

Des mines.

C'est une verité constante dont tombent même d'accord les Espagnols, que tout le Païs a l'Oüest du Micisipi par les 34, 38, 39 et 40.deg. de latitude, est plein de mines aussi abondantes que celles du vieux et nouveau Mexique. Mr. de la Mothe pretend faire un grand mystere a la Cour, d'une ou deux d'Argent qu'il dit avoir decouvertes dans le voyage qu'il a fait aux Illinois; mais on se peut bien passer de luy, pour decouvrir et celles qu'il se vante avoir trouvées, et bien d'autres qui sont encore inconnuës. Qu'on ne me dise pas que, s'il y avoit des mines en ces cantons, les Espagnols n'auroient pas manqué de s'estendre, et de s'établir de ces cotés-là; les Espagnols ne peuvent pas occuper toute la terre; et s'ils n'ont pas penetré jusqu'aux mines dont je parle, c'est et l'éloignement ou elles sont du Mexique, et la guerre avec les Indiens de ces quartiers, qu'ils ne sont pas en estat de reduire, comme ils voudroient, qui les en ont empesché, et les en empeschent encore actuellement.

Pour profiter de ces mines, il faut observer ce qui suit. 1°. il en faut faire la recherche, et faire la distinction de celles qui meriteront qu'on s'y attache, et a cet effet faire venir du Mexique deux ou trois Maistres mineurs, en leur faisant dans les commencemens une condition un peu meilleure que celle qu'ils ont dans leur païs, jusqu'a ce que d'autres se puissent former sous eux a cette sorte de travail. 2°. avant d'ouvrir en forme aucune mine, il faut fortifier le païs, et surtout les quartiers voisins des lieux ou l'on en trouvera, pour les deffendre des efforts que ne manqueront pas de faire les Anglois, pour s'en emparer, dès qu'ils en auront connoissance. 3°. Il faut faire faire aux environs des mines, un ou deux établissemens François, composés de quelques laboureurs et païsans, qui s'occupent a faire des vivres; et d'un nombre suffisant de forgerons, pour la fabrique des outils necessaires a cette sorte de travail. 4°. Comme il ne faut pas beaucoup s'attendre a estre aidés des sauvages du Païs, qui sont tres paresseux et se rebuttent facilement, il faut faire venir des Nègres, ou de bons et forts païsans de France, pour les travaux que ces sortes d'entreprises demandent, jusqu'a ce qu'on puisse y attirer les sauvages du Païs. 5°. Comme on n'a pas encore trouvé dans ce païs les droques nécessaires pour la séparation et purification des metaux, il faudra d'abord en envoyer une quantité raisonnable de France. Les principales droques sont le vif argent et l'eau forte; mais pour celle-cy il suffira d'envoyer une personne qui la sçache composer. Si on observe ces cinq avis, je ne doute pas qu'on ne réussisse, et qu'on ne retire, tôt ou tard, des profits considerables. Je dis, tôt ou tard; car il n'y a pas de travail qui demande plus de patience et de constance que celuy des mines; et c'est pour cela que les Espagnols avec leur esprit phlegme, y réussissent plus qu'aucune autre nation.

Des principales Rivieres de la Loüisiane.

Un vaste Païs comme la Loüisiane, seroit difficile a gouverner s'il n'avoit pas de rivieres navigables, par le moyen desquelles on pût avoir une prompte communication d'une de ses extremités a l'autre. Or c'est ce dont la Nature a pourvû la Loüisiane abondamment. On peut dire même qu'elle en est en quelque façon surchargée. Je ne m'arresteray pas a parler de toutes en particulier, et j'advertis seulement que presque toutes celles que j'ay marquées dans ma carte, sont navigables, les unes plus et les autres moins. auprès quelque brieveté que je me propose, je ne puis m'empescher de parler du Micisipi, du Missouri, de la R. Rouge, du Rio Bravo, d'Ouabache, et de quelques autres dont le cours traverse et coupe notablement le terrain de la Loüisiane. A l'égard des autres moins principales, un coup d'œil sur ma carte, suffira, pour contenter les curieux.

Du Micisipi, ou F. St. Loüis.

Le Micisipi ou Fleuve St. Loüis, connu des Espagnols sous le nom de Rio de la Palissade a cause de la grande quantité de bois qui charrie dans les hautes eaux, est un des plus grands fleuves de l'Amerique septentrionale. Il traverse la Loüisiane du Nord au Sud, par un large Canal, navigable pendant plus de 450 lieües. Ce qui le rend un peu incommode a la Navigation, ce sont ses frequens détours, qui demandent a tout moments un changement de vent. ce qui est cause qu'en le montant, on ne se sert guere que sur l'aviron, et presque point sur la voile. Je dis, en montant; car en descendant le courant emporte assez, surtout

quand les eaux sont grosses, comme en Avril et May, pendant lesquels mois, il ne faut que quatre ou cinq semaines, pour descendre des Illinois a la Mer. Ce fleuve est si different de luymême dans les hautes et basses eaux, quil devient méconnoissable a ceux qui l'ayant monté au commencement du Printemps, le descendent apres quil a crû par la fonte des neiges et glaces du Nord. C'est la raison pour laquelle j'ay negligé de mettre dans ma carte les Isles marquées dans les anciennes, parce qu'ou ces Isles changent toutes les années de place; ou elles se trouvent quelquefois absorbées, dans les grands debordemens. Le Micisipi n'est pas habitable par tout le long de ses bords; mais seulement aux endroits ou son rivage forme des écors un peu eleves, ce qui ne se rencontre que de loing en loing. Les sources de ce fleuve sont vers les Sioux de l'Ouest. Il recoit en descendant plusieurs ~~riviere~~ rivieres considerables, qui grossissent notablement ses eaux. les principales, sont le Missouri, Oüabache ou fleuve St Jerome, la R. des Akanças, la R. Rouge, et quelques autres moins considerables. Le Micisipi est la clef de tout le Païs, par la communication qu'on a par son moyen avec les lacs qui menent en Canada. C'est par la connoissance que les Anglois ont de sa consequence, quils ont fait en differens temps de grands efforts, pour s'en rendre les maitres. le dernier effort quils firent fut en 1714; mais, comme je l'ay deja remarqué cy dessus, Dieu rompit ce coup et par la mort du Ministre Pousse, le chef de leur ambassade aux Indiens du Micisipi; et par la revolte des Sauvages des environs de la Caroline.

La plus fameuse R. qui tombe dans le Micisipi, est le Missouri. Quand je dis que le Missouri tombe dans le Micisipi, je suis la commune maniere de parler; car il n'y a pas plus de raison pour croire que c'est le Micisipi qui recoit le Missouri, que pour dire que c'est celui-cy qui tombe dans celui-cy. Le Missouri a le même defaut que le Micisipi, pour ses détours continuels*; mais son lit est plus constant. Ses rives sont de vastes campagnes a perte de vüe, entrecoupées de petits ruisseaux, que bordent de temps en temps de petits bosquets, qui forment les plus beaux paysages du monde. On voit le long de son cours des prairies dont les herbes sont si hautes, qu'a peine un homme a cheval s'y peut appercevoir. Ce sont ces pâturages qui y attirent presque toutes les Bestes sauvages du Païs. Outre les Chevreils et les Boeufs sauvages qui se rencontrent par tout, on y voit aussi des Cerfs sans nombre, et autres animaux qui ne se trouvent pas ailleurs. En un mot tout le Païs qu'arrose le Missouri, est un païs si fertile, si beau et si temperé, qu'on peut le regarder, comme le Paradis terrestre de l'Amerique septentrionale. On ignore encore les sources du Missouri, mais on a de grandes raisons pour croire, quelles ne sont pas loing du lieu, d'ou le Rio Bravo sort de celui-cy, et il y a grande apparence que la source du Rio Bravo est a l'endroit que j'ay marqué dans le Nord mis a costé du Missouri, lequel il faudra suivre, en mettant cette carte au net. j'aurois épargné aux autres cette peine, si le temps et le papier ne m'eussent pas manqué. Quoyque les habitations espagnoles sur le Rio Bravo ne ~~[illegible]~~ passent pas le 37e degré, et par consequent n'atteignent point le lieu ou celui-cy se separe du Missouri, a cause de la vigoureuse resistance des Indiens qui sont par delà cette hauteur de Pole; cependant on a appris par les rapports des nations les plus reculées du Missouri, qu'en de certains temps, de petites caravanes d'Avanturiers Espagnols passent a gué celui-cy vers ses sources, avec plusieurs chevaux, et quils vont traiter avec quelques nations a l'Ouest ou nord ouest du fer jaune (c'est ainsi que s'expriment ces Sauvages) Ore ce fer jaune ne peut estre que de l'or; car il n'y a que ce metal qui ait cette couleur en sortant de la Mine. J'ay fait ce que j'ay peu, pour decouvrir la verité de ce grand lac d'Eau salée, dont parle le Baron de la Hontan; sur lequel sont des nations plus civilisées que ne sont communement les Sauvages. Les Francois qui ont voyagé dans le Missouri m'ont assuré quil court parmi les Sauvages de ces cantons, quelques bruits qui semblent confirmer ce que dit la Hontan. Les Espagnols du nouveau Mexique que j'ay interrogé la dessus a Pensacole, m'ont assuré quils avoient entendu dire quil y avoit ~~[illegible]~~ a l'Ouest vers la hauteur de Pole de 45 a 46 degrés de grandes villes peuplées de Sauvages assez polis qui parloient mexicain, et qu'on croyoit que c'estoit des Mexicains mêmes qui s'estoient retiré là, dans le temps de la prise de Mexico. Enfin j'ay trouvé dans un livre Espagnol composé par un Dominicain nommé le Pere Gonçales de mendoça, et imprimé a madrit en 1586, 67 ans apres la prise de Mexico, que lorsqu'on fit la decouverte du nouveau Mexique qui fut en 1583, les Indiens nommés Zuni ou Cibola, dirent

* De l'embouchure du Missouri, ~~au Pays~~ a la R. du Pavis il y a pour cent 172 lieues, et par terre 77.

du moins les noms de celuy-ci sont proches du ~~[illegible]~~ que le Rio Bravo est une Branche de ces deux Rivieres. je pencherois plus a croire que le Rio Bravo sort de celui-ci, en quelque lieu qu'il soit et. Pour le present, sur le témoignage d'un ressemblance des eaux de l'une et de l'autre Riviere, qui ~~[illegible]~~ les ont toutes deux troubles. le ton sort plus du Missouri, mais quelles sources sont dans d'autres Bornes, j'en suis de m'assurer, quelques 22 lieues du Missouri, j'ay lu

Particularités de ces differences, il m'est venu en l'esprit un doute sur la sortie du Rio Bravo, de la Riviere du Missouri; a cause de leur eaux; celles du Missouri estant troubles, au lieu que celles de la R. Bravo sont claires; de sorte que si le Rio Bravo sortoit du Missouri, il faudroit que ses eaux fussent troubles, ce qui n'est pas une Marque du Missouri.

Nota. la verité de cette Relation m'a esté confirmée depuis peu par le Sr. de St. Denis.

aux Espagnols qu'a 60 journées vers le Nord, ou nordouest il y avoit un Lac d'une grande étenduë, sur les bords duquel il y avoit plusieurs grandes villes, ou il se trouvoit bien des richesses; et que sur cette nouvelle un Capitaine Espagnol partit de Cibola, pour decouvrir ces peuples, mais l'eau venant a luy manquer, il retourna sur ses pas, apres 14 jours de chemin. Cela me semble avoir quelque rapport avec ce qu'a ecrit le Baron de la Fontan; et il n'y a que la longueur du chemin qui me fasse de la peine; car il me semble qu'il devroit estre plus court. Voyla tout ce que j'ay peu sçavoir la dessus. On ne pourra querer en sçavoir plus qu'a mesure que cette Colonie se multipliera: alors on sera en estat de tenter ces decouvertes aussi bien que celle de la Mer de l'Oüest, sur laquelle a l'occasion du Missouri, qui est la Riviere la plus propre, par laquelle on puisse tenter sa decouverte; je feray icy une courte digression pour la satisfaction des Curieux.

Digression sur la Mer de l'Oüest.

On entend communément par la mer de l'Oüest, celle qui dans l'hémisphère septentrional de la Terre, est interposée entre la partie la plus Orientale du Nord de l'Asie, et la plus occidentale de l'Amerique la plus septentrionale; ou, pour m'expliquer en d'autres termes, celle qui baigne a l'Oüest, les costes de l'Amerique qui est la plus au nord. Ainsi chercher la mer de l'Oüest, c'est chercher l'extremité du Continent de l'Amerique septentrionale, du costé de l'Oüest. Il y a grande apparence que les Espagnols qui ont deja jetté quelques Colonies dans la Californie, ont quelque connoissance de cette Mer; mais que par politique et pour derober cette connoissance aux autres Nations, ils continuent d'agir, comme s'ils ne l'avoient pas. Peutestre aussi qu'ils n'en sçavent pas plus que nous la dessus, leur coutume estant, en partant d'Acapulco pour les Philipines, de cingler en pleine mer a l'Oüest, et non de cotoyer ~~[illegible]~~ la Californie. Ayant supposé ce que c'est que cette Mer, il s'agit d'examiner comment on en pourroit faire la decouverte. Sur quoy je remarque d'abord qu'il y a deux manieres de tenter cette decouverte, par mer et par terre. Par mer, par deux voyes; la 1e. en penetrant la mer vermeille, et cotoyant la coste occidentale de la grande terre de l'Amerique septentrionale; mais les Espagnols ne seroient pas d'humeur a le permettre. la 2e. voye par mer est certaine mais presque impraticable. Ce seroit de passer a travers les grandes Bayes qui sont au Nord du Canada. cette voye est certaine, parce que les grands courans qu'on remarque en certains temps sortir avec impetüosité de ces Bayes, et en d'autres y rentrer, sans que leurs eaux croissent ou diminüent, sont une marque infaillible, que ces eaux ont une décharge dans la mer de l'Oüest. une autre preuve de cette communication c'est qu'il me souvient avoir leu autrefois dans Jean Hornius qu'on avoit trouvé, il y a quelques 100 années (car l'epoque precise ne m'est plus presente, pour n'avoir pas ce livre qu'on pourra trouver aysément a Paris) qu'on avoit, dis-je, trouvé dans la mer du Nord, sur les Costes de la terre de Labrador, les debris d'un batiment ~~dont~~ que sa forme ~~[illegible]~~ faisoit juger estre de la Chine ou du Japon.x Ce qui prouve la certitude de cette voye, mais que j'ay dit estre presque impraticable, a cause des glaces et froids insupportables de ces quartiers. Peutestre pourtant qu'on pourroit surmonter ces difficultez en choisissant bien son temps, pour traverser ces Bayes. La 3e. voye qui est par terre, est de traverser les terres qui sont a l'Oüest de la Loüisiane superieure ou septentrionale. Il est a remarquer sur cette 3e. voye, que plus on s'elevera dans le Nord, pour commencer la recherche de cette mer a l'Oüest, et moins on aura de chemin a faire, pour la rencontrer; mais parceque s'elevant trop dans le nord, on seroit exposé a de grandes difficultez, a raison du froid et des glaces; il faud prendre un milieu raisonnable, et ce milieu seroit de chercher cette mer, en commençant sa route a l'Oüest, par la hauteur des 45, 46, 47 ou 48 degrez. On s'eleveroit facilement a cette hauteur en remontant le Missouri ou le Mongona, jusqu'a leurs sources; et quand on y seroit arrivé, il s'agiroit alors de chercher quelque Riviere navigable qui eut son cours a l'Oüest, ou Nordoüest, pour s'y embarquer et la suivre. Il est presque indubitable qu'une telle Riviere estant une fois trouvée, ou elle conduiroit a la mer de l'Oüest, ou du moins dans quelque autre Riviere ou lac qui auroit sa décharge a l'Oüest; et ainsi de Riviere en riviere on tomberoit enfin dans cette mer. Il m'est tombé entre les mains un manuscrit de deffunt Mr. La Salle, ou j'ay trouvé que, dans la recherche qu'il fit, par les terres, du Micisipi, des sauvages des environs des Illinois luy dirent que la Riviere des Osages avoit ses sources a 2 journées de la Mer de l'Oüest, et qu'il ne falloit que 15 a 20 jours pour la rémonter; ce qui nous donneroit la mer de l'Oüest a 221 lieues de l'embouchure de la R. des Osages dans le Missouri. mais de deux choses l'une, ou ces sauvages en imposerent a Mr. la Salle; ou celui-cy a pris le Missouri pour la R. des Osages. je crois d'autant plus aysément ce dernier, que dans ce Manuscript, il n'est pas parlé du Missouri, lequel n'auroit pas esté omis, s'il

x et qu'il y a grande apparence que quelque tempeste avoit poussé là, de la Mer de l'Oüest, a travers la B. d'Hudson.

n'eut esté pris pour ~~[illegible]~~ la R. des Osages. Si on sçavoit quel rhumb de vent court la coste occidentale de l'Amerique Septentrionale, on diroit a peu pres le chemin quil y auroit a faire par terre, pour parvenir jusqu'a la Mer de l'Oüest; mais comme on l'ignore, on ne peut marcher qu'a tastons. Il y a néantmoins grande apparence que cette coste courre au Nord est, jusqu'assez près du cercle Polaire. car il y a longtemps que des Nissipissingues, nation qui habite dans le Canada sur un lac de même nom, ont fait des courses par terre a l'Oüest jusqu'a cette mer, sur laquelle ils assurent même avoir veu des batimens a la voile; Or il n'est pas vraysemblable quils eussent rencontré cette mer, ou ils disent l'avoir rencontrée, si cette coste ne faisoit a peu pres ce Rhumb de vent.* J'avoüe de bonne foy que je ne comprends pas bien l'avantage qu'on tireroit de cette decouverte de la Mer de l'Oüest par les terres. je trouve dans cette recherche plus de curiosité que d'utilité; et quand je pense, que, tout bien supputé, il y a des environs des sources du missouri, jusqu'a la terre d'Asie, la plus orientale, quelques 1440 lieuës d'espace compris tant de terre que de mer; a quoy il faut adjouter le chemin du Missouri a l'Isle Dauphine, et de l'Isle Dauphine en France; je crois qu'une telle route ne feroit pas diminuer le prix des marchandises qui nous viennent des Indes Orientales. Mais je m'apperçois que ma digression pourroit ennuyer; ~~[illegible]~~ ainsi je reprends le fil de ma narration.

* Je viens d'apprendre qu'un chef d'une nation des plus reculées qu'on connoisse sur le Missouri, a assuré aux François qu'au pied de la mesme montagne d'où sort le Missouri, il sort du costé de l'Oüest une Riviere qui tombe dans la mer de l'Oüest.

Oüabache, R. St. Jerôme.

Après le Missouri, Oüabache, ou le St. Jerôme est la plus belle R. qui tombe dans le Miciscipi. Celuy-cy le reçoit par la hauteur des 37 degrez. Oüabache a ses sources vers le lac Erié; Et pendant son cours il est grossi des eaux de l'Ohio, de la R. des Caskinanbaux et de celle des Chaoüanons, ainsi nommée, parce qu'autrefois cette Nation demeuroit sur ses bords. la 1re. et la derniere de ces 3 Rivieres viennent du milieu de la Nouvelle Angleterre, et passent aupres d'Orange, Esope et Colmar. Oüabache est la 2e. clef de la Loüisiane, et il est de la derniere consequence a la France, de s'en assûrer la possession par un bon fort et un établissement considerable, dans quelques unes de ses fourches. Celle que forme la R. des Caskinanbaux, me paroistroit la plus de consequence a fortifier, parce que de cet endroit on peut barrer le chemin aux Anglois, quelque riviere quils prissent, pour descendre dans le Miciscipi. Tous les environs d'Oüabache sont un païs fort fertile. la chasse y est fort abondante, aussi bien que la pesche, et les bois sont pleins de Pommiers sauvages dont on peut faire de tres bon cidre. Au reste, outre qu'en fortifiant un bon poste sur cette R. on se mettroit a couvert de toutes les entreprises que pourroient faire les Anglois sur le Miciscipi, on s'attireroit encore le commerce de toutes les Nations de l'Est, le quel est de tres grande consequence, et pour le proffit qu'en tireroient les François, et pour le dommage que souffriroient les Anglois, si on leur enlevoit ce traffic qui seul leur vaut plus que tous les autres.

de la R. Rouge.

Je passe sous silence, la R. St. François et celle des Akanças, qui sont pourtant toutes deux assez navigables, pour venir a la R. Rouge. Cette R. apres un cours de plus de 300 lieuës, tombe dans le Miciscipi a deux lieuës du nouveau Village des Tonikas, et a quelques 25 a 30 lieuës au dessous de celuy des Natchez. Elle serpente considerablement. On a remarqué que ses eaux sont sômates, ce qui vient de quelques mines de sel, quelle traverse. Elle a sur ses bords beaucoup de nations. la plus reculée est celle des Grinaïches, par delà la quelle on ne sçait plus rien de cette R. Si cette R. avoit son canal plus profond, ce seroit une des belles R. de la Loüisiane et meme de l'Amerique; mais elle n'est guere navigable qu'avec de moyens canôts; et pour y entrer avec de grands batteaux, il faut attendre quelle grossissent par la fonte des Neiges du Nord, ce qui arrive en mars, avril et may. C'est des Natchitoches qui sont sur cette R. a quelques 60 lieuës du Miciscipi, que Mr. de St. Denis fit en 1712 le chemin par terre que j'ay ponctüé dans ma carte.

Je renvoye a ma carte pour les autres Rivieres, entre lesquelles on doit donner quelque attention a celles de la Mobile, des Pascagoula, des Alibamoux, des Chattaux, de la Magdelene ou Guadeloupe &c parce toutes ces R. penétrent notablement dans les terres, et entretiennent la communication avec bien des Nations.

Je n'ay pas parlé icy en particulier de la R. Brave, parce qu'elle n'appartient pas a la Loüisiane dont elle forme la borne a l'Oüest. j'en ay touché assez dans l'article du Missouri, auquel je renvoye. J'attends du nouveau Mexique quelques memoires sur son cours, que j'auray soin de communiquer au Public.

Toutes les Rivieres de la Loüisiane sont, generalement parlant, tres poissonneuses; mais il y a une grande difference pour la bonté, entre le poisson qui se peche dans la haute Loüisiane, et celuy que l'on prend dans la basse; celuy-là estant incomparablement mieux nourri et de meilleur gout.

Des Sauvages ou habitans naturels de la Loüisiane.

La Loüisiane a esté autrefois plus habitée qu'elle n'est aujourd'huy; ce qu'on sçait non seulement par le rapport des Sauvages, mais encore par la grande quantité de lieux, qu'on reconnoit avoir esté autrefois cultivez, et que l'on voit presentement en friche. On en est encore convaincu par l'experience journaliere qu'on a de leur diminution. Il est difficile de determiner si ce sont les maladies ou les guerres qui ont le plus contribüé a leur destruction. Si on en croit les Sauvages, ils n'ont commencé a diminüer notablement, que depuis l'arrivée des Europeans en leur Païs. ce qui paroit assez vraysemblable, non pas par la raison qu'ils en apporte, a sçavoir que le Genie qui preside a la conservation des blancs, est plus fort que le leur; mais parce que, comme je l'ay deja remarqué cy dessus, ils se sont veus, depuis l'arrivée des Europeans, exposez a toutes les maladies de ceux-cy, lesquelles jointes a celles aux quelles ils estoient deja sujets, ont fait de terribles ravages parmy eux. Il seroit icy inutile de faire l'énumeration des peuples de la Loüisiane; ma carte les indiquera mieux, avec leur situation, qu'un long discours. Ce qui interresseroit le plus dans cet article les sçavans, ce seroit que j'y traitasse de l'Origine des Peuples de la Loüisiane; mais comme cette question ne se pourroit exactement discuter, sans y faire en même temps entrer l'examen de l'Origine des autres nations de toute l'Amerique, ce qui seroit de trop longue discussion, je remets cet examen au temps que je communiqueray au Public la dissertation sur ces Origines que j'ay deja commencée; mais que je n'ay peu encore finir, a cause des difficultez, quelle renferme, lesquelles ceux qui ont escrit sur cette matiere au commencement du siecle passé, n'ont pû clairement résoudre pour la connoissance imparfaite qu'on avoit encore alors de l'Amerique. Pour le present je me contenteray de dire en gros ce que je pense de l'Origine de ces Nations.

De leur Origine.

La difference des langues de la plusparts des peuples de la Loüisiane, fait naturellement conclure, qu'ils n'ont pas tous une même Origine; ce que prouve encore la diversité des mœurs et du Gouvernement. Voyez en abregé ce que je pense de l'Origine des Sauvages de la Loüisiane, et par occasion, de celle de tous les autres peuples de l'Amerique; de quoy je remets les preuves en un autre temps.

L'Amerique a reçu ses premiers habitans, de l'Europe par le Groënland; de l'Affrique par des Colonies de Carthaginois, devant et apres les guerres Puniques*; de l'Asie même par des passages qui nous sont encore inconnus, mais qu'on peut aysement deviner dans le fond de l'Oüest de l'Amerique la plus Septentrionale. Les Carthaginois qui sont des descendans des Phenicien et des Chananéens depossedez de leur ancien païs par les Juifs, sont venus constamment par Mer dans l'Amerique. Comme ils sont toujours passez parmy les Anciens, pour de grands Navigateurs, ils gaignerent premierement par mer les Isles de St. Dominque et de Cuba, qu'on commençoit a prendre des lors pour la terre Athlantique de Platon: de Cuba, quelques uns passerent dans la Floride, et la Loüisiane, ou ils se mesterent avec ceux qui, ayant passé dans l'Amerique par le Groënland, s'étoient le plus avancé vers le Sud. Pour ce qui est des habitans qui sont passez de l'Asie, il paroit que, sans s'arrester dans l'Amerique Septentrionale, par laquelle néantmoins ils estoient d'abord entré, mais qu'ils trouverent vraysemblablement deja occupée; ils penetrérent par l'Isthme de Panama, jusqu'a l'Amerique Meridionale; et que si il en est resté quelques uns en deça de la ligne, ce sont ceux du vieux Mexique.

* La 1re guerre Punique commença l'an 490 de la fondation de Rome; la 2e en 530; et la 3e en 605: ce qui repond aux années avant Jesus Christ, 263. 223 et 145.

Sur ce plan general de l'Origine des nations de l'Amerique, On voit que je fais venir les 1ers habitans de la Loüisiane, de deux costez; par le Nord, du Groënland et païs adjacens, d'où sont venus aussi tous les Sauvages du Canada; et par le Sud ou Sud est de l'affrique, ou pour parler plus distinctement de la Phénicie. Comme les Phéniciens ou Carthaginois, avoient demeuré longtemps parmy les Juifs, sous le nom de Chananéens; ils avoient tiré des Juifs bien des connoissances, et pris même d'eux beaucoup de leurs

coutumes, qu'ils avoient meslées avec celles qu'ils avoient d'ailleurs. C'est par exemple de cette ancienne communication avec les Juifs, qu'ont eu les Ancêtres des peuples de la Loüisiane, que ceux-cy ont conservé quelque idée du deluge universel; et certaines coutûmes toute Juives, comme de ne pas manger de certains animaux, d'user de beaucoup de purifications, et de n'avoir aucun commerce avec leurs femmes, et les obliger même de vivre en plein air et separées, sans rien toucher de leurs petits meubles, quelques jours apres leur couche, et pendant tout le temps qu'elles souffrent les incommodités ordinaires au sexe. Et pour ce qui est des maux des Anciens Chananéens, on en voit des vestiges si sensibles parmy plusieurs nations de la Loüisiane, qu'on ne peut guere douter qu'elles n'en descendent. Le feu perpetuel qu'entretiennent quelques uns de ces peuples; les sacrifices qu'ils font quelquefois au feu de leurs Enfans; Enfin certaines petites Idoles qu'on voit dans leurs temples, et qui n'ont tout l'air des dieux Moloch et Dagon, me confirment de plus en plus en cette opinion. X La récapitulation de tout cet article; C'est que ceux des peuples de la Loüisiane, parmy lesquels on remarque quelques vestiges de Religion, descendent des Chananéens; et que ceux qui n'ont aucun culte religieux, sont venus par le Nord, du Groënland.

Comme la Loüisiane tient presque le milieu entre l'Amerique Meridionale et Septentrionale, ses peuples participent tout a la fois aux bonnes et mauvaises qualités des Sauvages Septentrionaux et meridionaux. Ils n'ont pas tant d'esprit et d'industrie que ceux-cy; mais aussi ils en ont plus que ceux-la: Ils sont moins fervens et guerriers que les premiers; mais ils ne sont pas si lâches et effeminés que les seconds: Ils ne sont pas si volages que les Meridionaux; mais ils n'ont pas dans leurs traittés la même constance que ceux qui sont plus au Nord. Le Gouvernement des Nations de la Loüisiane est plustôt Aristarchique que despotique. Il en faut pourtant excepter les Natchez et deux ou trois autres nations, dont les Chefs ont un pouvoir absolu et monarchique. Tous les Sauvages sont icy, generalement parlant, grands amateurs de leur liberté; plustôt patiens que laborieux; plus propres a un coup de main, qu'a des combats reglés; grands parleurs et railleurs; assez temperans sur le sujet des femmes, si on en excepte trois ou quatre nations; superstitieux a l'excés, et, ce qui semble se contrarier, tres indifferens sur le fait de la Religion; grands jöüeurs, jusqu'a se jöüer eux mêmes; peu cruels, quoyque souvent traitres et perfides; tres charitables entre eux, mais fort vindicatifs. La Polygamie est assez rare parmy eux, mais en recompense ils changent facilement de femmes, ce qui revient presque au même. Leur passion dominante est l'interest; aussi n'y a-t-il pas d'autre talent pour les sçavoir gaigner, que de leur donner, ce qu'ils appellent parler de la main. Je n'aurois jamais fait, si je voulois rapporter en detail leurs bonnes et mauvaises qualités. mais en voyla assez, pour donner une idée suffisante de leur charactere et de leur genie.

La Loüisiane n'a que deux Colonies d'Européans, dont nous faisons la plus considerable; l'autre est celle des Espagnols de Pensacole. Je ne compte pas pour une Colonie, l'establissement que ceux-cy viennent de faire aux Ténis; et je compte encore moins sous ce nom les Magasins que les Anglois, avant la révolte des Indiens, avoient établis chez plusieurs de nos Nations. Les Espagnols avoient autrefois un fort avec une garnison de 40 soldats, aux anciens Appaluches dans l'angle que forme avec la grande terre la pointe de la Floride, dite de Yucatan, mais ils en ont esté chassés il y a 12 ans, par les Alibamous aydés des Anglois.

Pensacole qui s'appelle aussi el Presidio de San Carlos de Austria, du nom du defunct Roy d'Espagne; et Ste Maria de Galvez, de celuy du Vice-Roy, sous lequel se fit cet establissement, est moins une Colonie qu'une garnison, et moins un fort qu'une espece de Coral. On n'a gardé nulles regles dans sa construction. Il est commandé du costé de la terre par des éminences a la portée du fusil; et du costé de la mer, les vagues ont deja mangé et miné un de ses bastions, et menacent le reste d'une ruine prochaine. Il n'y a pas un canon monté, du moins qu'on puisse pointer, pour le tirer a propos. Il est deffendu par une garnison composée de deux compagnies de 100 hommes chacune, mais qui n'ont pas a tout 30 armes a feu, qui soient en estat. Outre ces deux compagnies, il y a environ 100 forçats dont le moins coupable auroit merité la corde, parmi nous; et quelques 20 ou 30 familles tant de Blancs,

X envers ceux qui leur ont fait quelque mal;

e leurs
maux en
neral.

X il n'est point de tombeau entre les mains, une pierre dans le temple du Tonikas, nation qui le dit venir de l'Orient; la quelle estime si semblable aux petits pagodes des Chinois, que je ne sçaurois m'imaginer de quelle maniere ils en sont venus, et qui prouve quelque intelligence quelque part ici

s Colony.

nsacole.

que de Métifs et mulâtes, qui ne servent qu'à consommer les vivres qu'on envoye de temps en temps de la Vera-cruz, pour la Garnison. Ce fort tel que je viens de le décrire, ne laisse pas de couster au Roy d'Espagne pres de 90000 piastres, par an, d'entretien. Il est vray qu'il y a grande apparence que le tiers pour le moins de cette somme reste entre les mains des officiers Royaux, sans parler de ce qui se vole dans la dispensation du restant, qui se fait a Pensacole. Comme j'ay fait dans ce fort, apres le massacre des Peres qui y estoient, la fonction de Curé et de Capellan Major, pendant pres de trois années, je puis parler sçavamment de tout ce qui le regarde. Avant le Gouverneur qui est aujourd'huy a Pensacole, le quel par le moyen d'une boutique qu'il a au milieu du fort, a l'art d'attirer tout l'argent a soy, cette Colonie tiroit de Pensacole tous les ans plus de 10 a 1200 piastres; mais ce temps n'est plus, et bien loing qu'a present ce fort nous apporte quelque avantage, qu'au contraire c'est nous qui nourissons une partie de l'année sa garnison, sans en avoir encore pû tirer aucun payement. Le Gouverneur de Pensacole, celuy de la Caroline et le nôtre ont tous trois dans leurs patentes le même district, a quelque chose près, pour la designation de leurs Gouvernemens; de sorte que si l'on ne convient pas plus distinctement des limites des uns et des autres, cette confusion ne manquera pas dans la suite, d'estre la semence de quelque guerre, en ce Païs.

De la Colonie françoise du Fort-Loüis.

Il s'agit maintenant de parler de la Colonie que nous avons dans ce Païs. Elle n'est encore composée que de deux établissemens, dont l'un est a l'entrée de la R. de la Mobile, et l'autre sur l'Isle Dauphine; car ceux des Natchez, des Illinois et des Natchitoches ne meritent pas encore ce nom. Celuy du bas de la Riviere ou est encore actuellement le Fort Loüis (si on peut appeller fort, une enceinte de Pieux, sans batteries et sans canon) est un établissement de quelques 20 familles, dont ceux qui les composent sont la plus part Cabaretiers, et pas un, a parler proprement, habitant. J'en dis de même de ceux qui forment, a peu près en pareil nombre, l'Etablissement de l'Isle Dauphine; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si cette Colonie composée de telles gens reste toujours dans l'enfance. La Cour a crû bien faire de permettre au Fort-Loüis, l'Erection d'un Conseil superieur; mais le Sr. La Mothe a abusé de ce pouvoir, en y nommant pour Conseillers des gens ignorans et scandaleux[x] par leur peu de religion et leur concubinage public, entierement devoüez a ses passions, sous le nom des quels il exerce plustot ses vengeances, qu'il ne distribuë la justice. Je supplie humblement le Conseil Souverain de Marine d'avoir egard aux justes plaintes qui luy seront portées de la part de ceux qui y ont esté opprimez et flétris par les suffrages de gens si indignes qu'on regarderoit même comme un grand deshonneur d'en estre absous. J'avoüe ingenuement que les injustices criantes qu'a exercées sous le nom de ce Conseil, le Sr. La Mothe, m'ont forcé a m'en plaindre publiquement, sans pourtant nommer personne. comme il s'attend bien que faisant icy la fonction de Pasteur, je ne manqueray pas d'en porter mes plaintes en France, et de decouvrir tous les mysteres d'iniquitez qu'il a operez, il a fait faire contre moy des proces verbaux plein de milles calomnies, auxquels je vous prie de n'avoir aucun egard, avant de vous estre fait instruire du tout, par des commissaires envoyez ou nommez sur les lieux a cet effet. J'auray lieu de parler encore plus bas de cet homme. Je finis cet article en faisant remarquer une chose qui vous surprendra, c'est que dans toute cette Colonie, il n'y a pas encore une Eglise, pour y faire le service divin, et y administrer avec décence les sacremens. Ses habitans rejettent sur la Compagnie l'obligation d'en construire; et la Compagnie prétend que c'est au Roy a faire cette despense. Le Roy même n'y a pas encore une chapelle pour la garnison; et il faut qu'avec la partie de nôtre maison que nous prêtons a cet effet, nous fournissions la plus part de tous les frais necessaires a la celebration du service divin. Je ne puis vous exprimer combien ce manquement d'Eglise scandalise les Espagnols nos voisins, qui ne sçavent que juger de nôtre Religion, en voyant une si grande négligence dans les choses absolument requises pour son culte exterieur.

Nota.

Ce seroit icy le lieu de parler de l'impieté de la plus part des gens de ce Païs, ou les petits entrainez par les mauvais exemples des grands; et les grands hors d'estat de reprimer les dereglemens des petits, par la participation aux mêmes desordres, font de cette Colonie une veritable Babylone, qui, apres avoir secoüé le joug de Dieu, pourra bien aussi

x par Ex. un la Fresniere, concubinaire public, qui ne sçait ny lire ny écrire; et qui de garçon meunier, s'est fait courreur de bois, et ensuite sçieur de long: Un des lauriers, autre scandaleux &c. le 1er. de ces deux est un des plus notables d'entre les parens de la femme du Sr. La Mothe.

Sécouer ensuite celuy du Prince : Mais c'est là un point, sur lequel nous nous sommes plaints de fois, sans effet, par le soin qu'ont pris des Empires plus puissants que nous, d'oster a nos plaintes la foy qu'elles meritoient, que si je ne garde pas tout a fait, là dessus, le silence, c'est plustôt pour empêcher le vice de prescrire, que dans l'esperance de nous voir soutenus. Cette esperance semble pourtant se ranimer aujourd'huy un peu en moy, dans la fort croyance ou je suis, que j'ay l'honneur de me faire entendre a un Conseil composé de personnes pour le moins autant devoüés a l'interest de la Religion qu'a celuy du Prince. Le 1r. de la Mothe dans le commencement de son Gouvernement, nous avoit fait esperer sa protection, pour la destruction des desordres; mais il nous a trompé, et moy en particulier plus que mes autres confreres, qui sous cette esperance qu'il m'avoit fait concevoir, ay eu la simplicité de le croire, faute de le connoitre, et d'écrire en sa faveur quelques lettres, auxquelles, si jamais on les représente, je prie qu'on n'ait aucun egard, sur ce qu'elles contiennent en sa faveur; car il ne s'est pas encore fait connoitre a moy, tel que je l'ay connu depuis, c'est a dire, pour un homme sans foy, sans religion, sans honneur et sans conscience; capable d'inventer et de publier les plus noires calomnies, contre ceux qui n'entrent pas dans ses passions.

Voyla jusqu'icy une partie des reflexions que j'ay faites sur la Loüisiane; mais ce seroit n'avoir rien fait, si je n'adjoutois a tout ce que je viens de dire, deux autres articles, qui doivent estre comme la conclusion de ce memoire; le 1er est sur la consequence pour la France d'établir cette Colonie; et le 2e. sur les moyens les plus propres pour y réussir.

Consequence l'Etablissement de Loüisiane.

Je pourrois tirer la 1e. raison de la consequence de l'Etablissement de la Loüisiane, de la Gloire qui en reviendroit a la Nation françoise, d'avoir aux extremités de la terre une Province aussi vaste et aussi belle : mais ce motif qui seul suffisoit autrefois aux Romains, pour envoyer et établir des Colonies par toute la terre, n'a plus la même force aujourd'huy. J'en dirois presque de mesme du motif que peut fournir la Religion, dont la propagation ne manqueroit pas de se pousser bien loing, en établissant ce Païs, si je me sentois pas comme forcé de penser autrement sous un Roy tres Chrestien et petit fils d'un Monarque qui n'a rien eu plus a cœur que les interests de la Religion. Mais laissant valoir a l'un et l'autre de ces motifs, ce qu'ils pourront, j'en ay quelques autres a rapporter icy, qui selon ce que j'en pense, prouveront solidement la necessité d'établir serieusement la Loüisiane.

Raison.

La 1e. raison, qui a déja esté touchée en passant cy dessus, c'est que la conservation du Canada qui a tant coûté a la France, depend de l'establissement de la Loüisiane. Tout le monde sçait que le Canada ne peut subsister que par le commerce du Castor et autres menuës pelleteries; et tout le monde sçait aussi que la traitte de ces marchandises se fait principalement sur les bords des grands lacs qui sont entre la Loüisiane et le Canada. On n'ignore point non plus, que le Micissipi communique avec tous ces lacs, et par consequent avec toutes les Nations qui sont établies aux environs; d'ou il est facile de conclure que si la Loüisiane s'abandonnoit ou même se negligeoit, les Anglois ne manqueroient pas de s'établir sur le Micissipi, et d'attirer a eux toute la traitte du Castor et autres pelleteries, ce qui causeroit dans peu la ruine totale du Canada.

2e. Raison.

La 2e. raison, je la renferme dans le dilemme suivant. Ou l'on a lieu de croire que la paix entre la France et l'Espagne, fondée, comme elle est, sur la proximité du sang des Monarques de l'un et de l'autre Royaume, sera éternelle et inviolable; Ou l'on a quelques raisons de soupçonner, que, quelque union qu'il y ait entre l'une et l'autre nation, cette union pourra bien se rallentir, a mesure que le sang qui l'aura entretenuë, s'éloignera de la source dans les descendans ou successeurs de l'un et de l'autre Roy, d'ou pourroit naitre quelque occasion de guerre et de rupture. Si l'on suppose comme indubitable la 1e. de ces deux propositions, (ce que je desire de tout mon cœur, mais ce que je n'accorde pas sans quelque doute.) Comment, si la France abbandonne la Loüisiane, qui est comme une barriere entre le nouveau Mexique et la nouvelle Angleterre, pourra-t-on empêcher les Anglois, de faire a la 1e. guerre, des irruptions dans les terres que possedent a nôtre côté les Espagnols, et de là penétrer jusqu'au cœur du vieux Mexique, surtout aprés que les chemins sont tout trouvés et ouverts? Seroit-il de la prudence de ministres aussi éclairés que ceux de France, d'exposer ainsi le patrimoine des Bourbons en proye a des gens qui recherchent depuis longtemps qu'a s'ouvrir les chemins qui y menent, mais que nous leurs fermons par

l'interposition de la Loüisiane? Il ne faut pas s'imaginer que je dis sans fondemens, ce que je avance icy. Les Entreprises qu'ont faites ces années passées les Anglois sur ce Païs, ne visoient qu'a l'envahissement du nouveau Mexique. C'est a quoy ils sont continuellement poussez par les Refugiez de France, qui sont parmy eux; et c'est ce que la Paix même qu'on a avec l'Anglois, ne doit pas empêcher d'apprehender. En vain la Cour d'Angleterre desavoüeroit elle a l'exterieur de semblables hostilités; ce qui seroit fait, seroit fait, et subsisteroit même par l'impossibilité feinte ou vraye, d'y apporter le remede necessaire.

Que si la Cour prévoit (ce qu'a Dieu ne plaise) pour des raisons qu'elle peut et doit mieux prévoir que moy, que la paix qu'on a avec l'Espagne, ne soit pas une paix inaltérable; mais au contraire sujette, tôt ou tard, par l'antipathie des deux Nations, a quelque rupture inévitable: y-a-t-il Païs qui, en cas de guerre avec l'Espagne, nous mette plus en estat de la ranger a la raison, que la Loüisiane? Par terre, nous penétrons tout d'un coup au milieu du nouveau Mexique, Païs tout ouvert, sans forteresses, sans gens aguerris, et plein au contraire d'Indiens indisposez; et cela a peu de frais, et sans avoir besoin d'autres troupes, que des Sauvages nos alliez que le Souvenir encore vivant des cruautés exercées sur eux par Ferdinand Soto, rend ennemis irreconciliables des Espagnols. Par Mer, en entretenant une petite escadre dans nos ports, nous sommes en estat d'enlever toutes les flottes de ceux-cy, et de desoler même toutes leurs côtes, pour ne rien dire de plus. Je puis dire icy dans la verité que la connoissance qu'ont les Espagnols de la facilité avec laquelle nous pourrions les chatier, par le moyen de cette Colonie, en cas qu'ils vinssent a remüer contre la Maison régnante, sera toujours un des plus forts liens, qui les retiendra sous l'Obeïssance des Bourbons.

Si ces deux 1ers raisons ne paroissent pas assez convainquantes, ou, quoy qu'elles le soient, ne remüent pas assez la cupidité, qui est le grand mobile des affaires de ce bas monde; j'en apporteray encore deux autres qui, selon ce que je pense, interesseront davantage. Toutes les Nations de l'Europe, depuis la decouverte du Mexique, ont fait ce qu'elles ont pû, pour participer, par le moyen du commerce, aux grandes richesses qu'ont tirées les Espagnols des mines du vieux et nouveau Mexique. L'Emulation sur ce point a esté si grande, que ny le risque des Confiscations, ny les peines les plus rigoureuses, n'ont pas empesché qu'une infinité de marchandises ne se soient introduites dans l'un et l'autre royaume; avec des retours aussi considerables pour les Interessez, qu'on les pouvoit souhaitter. Or ces gains qui se sont faits avec tant de risques, par le moyen du Commerce avec l'Espagnol, se peuvent faire avec seureté dans ce Païs, d'où par mer et par terre on peut avoir, avec le Mexique, une facile communication de commerce, pourveu qu'on le menage avec prudence. Que si la Compagnie établie icy sous le nom de Mr. Crozat, s'y ruïne, au lieu de s'y enrichir, c'est ou manque de Directeurs éclairez qui sçachent s'y prendre, comme il faut; ou a raison de la taxe exhorbitante faite en France des Marchandises, par les interessez, de laquelle on ne veut pas que se dépare icy le Directeur.

3e. raison.

Je pourrois apporter icy pour 4e. raison ou motif, que cet argent qu'on cherche avec tant d'avidité par le moyen du commerce avec l'Espagnol, que cet argent, dis-je, pourroit estre également un fruit de cette Terre, si on vouloit prendre les peines que prend celui-cy. Manque-t-on de mines dans la Loüisiane? Il ne s'agiroit que de les ouvrir. mais le genie François est trop brusque, pour s'assujettir a un travail qui demande dans les commencemens, autant de patience, que celuy des mines. Voyons donc si sans fouiller si profondément la terre, nous pourrons trouver dans la Loüisiane, quelques fondemens d'un commerce reglé et raisonnable.

4e. Raison.

Dans cet examen que je pretends faire du commerce des choses qu'on peut tirer sans beaucoup de frais du propre fond de la Loüisiane, il faut debord exclure toutes celles qu'elles ne produisent pas encore, quoy qu'on puisse les esperer d'elle, si on prenoit les soins necessaires. Je mets en ce rang les huiles d'olive et de noix, la soye, le miel, la cire, l'Indigo, les vins &c. J'exclus encore toutes les choses qui quoy qu'elles soient d'un grand usage, se peuvent cependant tirer d'ailleurs a meilleur marché, comme les mâtures, les

5e raison prise des divers commerces, qu'on peut établir dans la Loüisiane.

bordages, les planches et autres bois propres a la construction tant des Vaisseaux que des maisons; et je me reduis uniquement a celles dont on peut tirer un gain seur, reglé et en quelque façon present.

Des Peaux de Bœuf.

Le 1er. commerce de cette nature qui se presente, c'est celuy des peaux de bœuf, qu'on peut faire valloir en deux manieres, ou en les conservant dans leur poil, en la façon que les sçavent ajuster les sauvages du Miciscipi et du Missouri; ou en les destinant au tan. les premieres sont tres requises parmy les Espagnols du Mexique, chez qui elles ne sont pas une marchandise de contrebande; et a l'égard de celles qu'on reserveroit pour le tan, il faudroit établir deux ou trois tanneries dans le païs, ou, excepté quelques droques de peu de cout, qu'on peut faire venir de France, on trouveroit a main tout le reste qui seroit nécessaire. On prétend mal a propos que les peaux de bœufs de ce païs, ne sont pas si bonnes a passer par le tan que celles de nos bœufs d'Europe; c'est une erreur a laquelle a donné cours, contre la verité, le Sr. d'Hyberville qui fondoit sur d'autres choses qu'on sçait bien, les gains qu'il prétendoit faire en ce Païs. Que si les Anglois de la Caroline negligent ce commerce, c'est uniquement pour ne point nuire a celuy de leurs cuirs d'Irlande et d'Ecosse. Je parleray plus bas d'une autre utilité qu'on peut tirer du poil de ces peaux. On tuë tous les ans dans toute l'étenduë de la Loüisiane plus de quinze mille bœufs, dont presque toutes les peaux se perdent, faute de gens qui en fassent valloir le commerce.

Des Peaux de Chevreil.

Le 2e. commerce qui est incontestablement plus proffitable que le précedent, est celuy des peaux de Chevreil; mais pour le rendre plus lucratif, il faudroit établir dans ce païs des Chamoiseries, pour les passer, avant leur transport en France; car outre qu'elles se conserveroient mieux, et occuperoient moins de place dans les vaisseaux, si on les travailloit icy; on trouveroit encore trois autres avantages, dont le 1er. est que les traittant en poil des sauvages, on les auroit d'eux a meilleur marché; le 2e. c'est qu'on les conserveroit dans toute leur force et épaisseur, ce qu'on ne peut pas, quand on les traitte passées a la mode des sauvages, qui, a force de les râcler, les affoiblissent notablement. le 3e. c'est que ne les transportant que passées dans le païs, la vente s'en feroit en France et ailleurs, a un prix plus considerable. C'est un fait constant que la Caroline et toute la nouvelle Yorc subsistent principalement par ce commerce. Pourquoy cette Colonie qui a plus d'allier, ne pourroit-elle pas s'en entretenir. On tuë par an dans la Loüisiane pres de 25 a 30 mille Chevreils. il me semble que cela formeroit un objet suffisant pour entreprendre d'en faire valloir le Commerce. Que si a ces peaux de bœufs et de chevreils, on joint ce qu'on pourroit traitter de peaux d'Ours, de Tigres, de loups cerviers, de Cerfs, de chats sauvages, de Loutres, Castors, Pichoux &c. On establiroit un traffic assez raisonnable. au reste ces Castors dont je parle, ne feroient aucun tort a la compagnie du Canada; parceque les traitteurs de Kebec et du Montréal ne passent guere les lacs; et que si ceux de la Loüisiane ne traittoient pas des sauvages les peaux des Castors qui se prennent en deçà du Destroit, elles se traitteroient aux Anglois; Or il est constant qu'il vaudroit mieux permettre icy la traitte de ces Castors qui se tüent dans la haute Loüisiane, que dans laisser aller le proffit aux Anglois, qu'on a un extreme interest d'empecher de traitter avec nos sauvages du Miciscipi.

celles Ours, de Cerfs, de Tigres &c.

menuës Pelleteries.

Tabac.

Le 3e. Commerce qu'on pourroit facilement ouvrir en ce païs, est celuy du Tabac. Il vient a merveille dans la Loüisiane; et pourveu qu'on fisse venir des Negres, et quelques gens des Isles qui le sçeussent cultiver et beneficier, on en recueilleroit de tres excellent, et en tres grande quantité.

Des Brays et Godrons.

Le 4e. Commerce a establir icy, est celuy des brays et gôdrons. On sçait le grand traffic qu'en font les Anglois dans la Caroline et la nouvelle Yorc. Pour faire valloir ce commerce, il faudroit faire venir de France quelques Briquiers, pour la construction des fours necessaires; et quelques Tonneliers, pour la fabrique des barils requis pour le

pour le transporter. Le debit de ce bray se feroit aux Espagnols de la nouvelle Espagne, ou il en a assez rare, et même aux Isles françoises.

Du comerce des Chapeaux.

Le 5.e commerce qu'on pourroit faire icy, et qui seroit tres lucratif, ce seroit d'établ en ce païs une manufacture de Chapeaux. On a icy de tres belles laines qu'on tire des Bœufs Sauvages; et cette laine meslée avec le poil des Castors et ~~de~~ loutres qui se chassent icy, formeroit une étoffe tres propre a la confection d'excellens chapeaux. l'épreuve en a deja esté faite. le debit de ces chapeaux se feroit aux Espagnols par mer; mais surtout par terr dans la nouvelle Biscaye, et le nouveau R.e de Leon, ou ils se vendroient tres considerable Il faudroit a cet effet faire venir de France quelques compagnons chapeliers, avec les drogues necessaires pour la teinture et liaison de l'etoffe. comme toute la laine des bœufs sauvages ne pourroit pas s'employer en chapeaux, le restant trouveroit a se vendre, pour en faire de bons matelas, et pour le filer même; et je ne doute pas qu'on n'en pût faire une espece de gros drap. ne scait encore que du poil de Castor on pourroit encore faire icy, plus commodement qu'en Europe, de bonnes étoffes qui seroient tres requises parmy les Espagnols? il ne faut que des ouvriers pour effectuer tout cela. Ie ne puis encore m'empescher d'insinuer icy le commerce qu'on pourroit faire des peaux de loutres et de Castors passées, qui sont si recherchées par les Quantiers. On employroit a ce commerce une infinité de peaux de Castors, qui, pour avo esté pris dans des temps, ou le poil se trouvent tres ras, se rebuttent des marchands.

De la laine des bœufs sauvages.

des peaux de Castors passées.

Quand j'ay j'ay exclu ci dessus des trafics qui se peuvent faire dans la Loüisiane, planches, les bordages &c. ce n'est que pour le temps present. car si on faisoit de bons moulins a scie, les planches revenant alors a peu de chose dans le païs, on ne laisseroit pas d'en pouvoir faire commerce avec les Isles.

Que si toutes ces veuës de differens petits commerces, ne semblent pas encore un objet suffisant, il faut qu'on soit terriblement avide. Tous les estats s'entretiennent-ils autrement que par divers trafics, les uns plus et les autres moins lucratifs; mais qui tous réunis ensem ne laissent pas de faire subsister un païs, quand on sçait bien s'y prendre. Il faut remarquer de plus qu'a mesure que le Païs s'établira par l'envoy de familles de France, la necessité q est la mere de l'invention, fera decouvrir mille petits commerces qui échappent aisément a un homme de ma profession. Il y a dans ce païs une infinité de plantes medicinales, d'une ver admirable. nous avons le Sassafras, la Squine, l'Ithamo réal ou Dictâmme, la gôme du Cô-palme, comparable aux plus excellens Beaumes, et cent sortes d'autres herbes purgatives emetiques et cardiques, capables d'enrichir notablement la B.e unique qui est a present si a mode. Nous avons encore icy un petit arbrisseau qui ne se trouve que dans la basse Loüisiane aux environs de S.t Augustin de la Floride, qui est ou une espece de Thé, ou du moins le Panu que depuis quelques années on envoye en poudre en Europe, de la Province du Perou, de mem nom, ou elle se vend par les seuls Jesuites, jusqu'a 10 piastres la livre. Les Appalaches appel cette plante Cassine, dont il y en a de trois sortes, la grande, la moyenne et la petite. cette dern est la meilleure et celle qui tient le plus du gout et de l'odeur du Thé. ce qui me luy a fait do le nom de Thé occidental, quand j'en introduisis le premier ~~l~~ dans cette Colonie, l'usage que j'ai appris a Pensacole, d'ou on en envoye une grande quantité a tout ce qui y a de gros Seigneurs mexiques. Les Sauvages disent cent merveilles de cette plante; ce qui est seur c'est que son usage produit non seulement les mêmes effets que le Thé de l'Orient, mais même a d'autres vertus tres particulieres, comme celle de purifier la masse du sang, d'en consumer les acides, de nétoyer l reins, d'en evacuer la gravelle, et ainsi de préserver des accès de la colique néphretique, ceux même y sont sujets.

De la Cassine, ou Thé occidental.

S'il y avoit dans ce païs de bons Vignerons, on ne seroit pas long-temps sans y faire de vins et eaux de vie. Toute cette terre est couverte de vignes sauvages, dont le raisin s'affrann bientôt, si on sçavoit les tailler, et leur donner les secours nécessaires. Les Oliviers et les Cap viendroient icy a merveille, si on en faisoit venir du Plan de Provence. Le Caffé se cultiveroi aussi avec profit dans la basse Loüisiane. On m'avoit écrit de Versailles par la Dauphine qu mr. Rodeau en avoit envoyé de propre a semer, qu'il avoit fait venir du grand Caire. Il ay ce que j'ay peu, pour en avoir du Directeur de la Compagnie, qui m'a toujours dit qu'il n'av

pas veu ce ballot, mais je crains bien fort qu'il ne s'en soit servi a un autre usage que celuy pour lequel on l'envoyoit.

Les moyens les plus propres, pour établir la Loüisiane.

Pour pouvoir tirer de la Loüisiane tous les advantages dont j'ay cidessus parlé, et mille autres que le temps découvrira, je crois qu'il faut avoir egard aux avis que je vais prendre la liberté de mettre icy. 1°. Il faut avant toute autre chose envoyer icy des habitans, pris des Provinces ou le Paysan a coutume d'estre laborieux. Il faut les envoyer par familles, affin que ceux qui sont déjà dans le Païs, trouvent dans ces familles qu'on enverra, des filles, avec qui se marier. On a toujours meilleure opinion de filles qui viennent ainsi en la compagnie de leurs peres et meres, que non pas de celles qu'on envoye seules. Quelques personnes d'ailleurs bien intentionnées, sous prétexte de moins de dépense, avoient conseillé cy devant a la Cour, de ne plus envoyer de femmes et filles de France, prétendant que les sauvagesses de l'Oüest de la Loüisiane, dont il y en a quelques unes plus blanches, que ne sont communement les autres, pourroient suppléer a cet envoy; mais il faut bien se garder d'avoir egard a cet avis. Toute sauvagesse est toujours sauvagesse, c'est a dire, volage, et de tres difficile retour, quand elles se sont une fois dereglées. On doit pourtant laisser a la prudence des missionaires, de faire quelquefois de ces sortes de mariages, lorsqu'ils ne pourront pas autrement faire cesser quelque scandale qui desolera leurs missions; mais il ne faut pas que la Cour se fonde sur cette prétenduë ressource. 2°. Il ne faudra pas laisser languir sur le sable de l'Ile Dauphine, ces familles, comme on a fait jusqu'a present; mais les transporter dabord dans les lieux, ou il convient le plus pour le present de faire des établissemens*. 3°. On donnera a ces nouveaux habitans des vivres pour un an, ou 18 mois au plus; On les fournira d'outils nécessaires pour la culture de la terre, de semences, d'armes, de poudre, plomb &c dont on tirera d'eux dans la suite le payement. On les obligera dans châque établissement de construire eux mêmes un fort ou enceinte de Pieux, pour en cas d'allarme se mettre a couvert eux et leurs effets, des insultes des sauvages. 4° La Compagnie ou le Roy aura dans chacun de ces établissemens, un magazin avec un commis, pour fournir aux habitans ce dont on sera convenu avec eux, et pour tirer en temps et lieu, de ceux-cy, les payemens dûs pour ces fournitures. 5°. Il faudra entretenir dans chacun de ces établissemens deux missionaires, un pour les François et l'autre pour les sauvages. C'est une chose dont on ne sçauroit estre assez persuadé que, de tous les moyens de tenir les sauvages inviolablement attachez a nous, le meilleur incontestablement, c'est de leur procurer la connoissance du Christianisme. Rien ne police si promptement des nations, pour sauvages qu'elles soient, que la Religion. C'estoit la Politique des Romains, et c'est celle qu'observent les Espagnols, dont ils se trouvent fort bien. Toute Religion, mais la veritable par dessus toute autre, a de certains liens qui se rompent difficilement. Il faudroit donc procurer de nouveaux missionaires a ce Païs, et leur assigner des appointemens suffisans, qu'on leur payat plus exactement qu'on n'a fait jusqu'icy. Il faudroit ordonner aux Gouverneurs de leurs faire porter le respect deu a leur charactere. Il faudroit que les superieurs séculiers travaillassent conjointement avec les Ecclesiastiques, a faire cesser les scandales de la Colonie: car rien ne nuit tant a la propagation de la foy parmy les sauvages, que lorsque ceux-cy voyent regner parmy les François, les desordres que les missionaires leur veulent interdire. Voyla ce qui a decouragé jusqu'a present les Ouvriers évangeliques de ce Païs. Il faudroit encore que pour inspirer du respect pour nos mysteres, aux sauvages qui vivent parmy nous, il y eut au moins dans les principaux établissemens, des Eglises qui fussent un peu propres, et ou l'office divin se pût celebrer avec la décence que demande la Majesté du Dieu que nous servons. 6°. Pour empescher tous les desordres et les scandales que causent dans les villages sauvages, les Voyageurs, Traitteurs et autres courreurs de bois, il seroit a propos qu'on ne donnât permission d'aller a ces sortes de traittes, qu'a ceux qui seroient d'assez bonnes mœurs, pour ne pas scandalizer et indisposer les sauvages; et que sur les plaintes des Missionaires, on refusat cette permission a ceux des voyageurs qui, par le passé, se seroient mal comporté dans ces voyages. Si on n'a égard a ce point, on verra tôt ou tard arriver icy par l'insolence des Voyageurs, ce qui est arrivé parmy les Indiens de l'Anglois, je veux dire quelque révolte qui causera la ruine totale de cette Colonie. 7°. Il importe

* ces lieux sont, les Alibamaux, les Chattas, les Natchez, les Natchitoches, le Missouri et Oüabache.

considerablement d'empêcher ces Traitteurs et courreurs de Bois de traitter et vendre pour Esclaves, des Sauvages, mêmes des nations éloignées, qui ne nous ont jamais fait aucun tort comme des Padoucas et autres peuples du Missouri et de la R. Rouge, de qui on n'a receu que de l'amitié. mais surtout il faudroit severement punir ces Voyageurs, qui pour faire une plus grande traitte d'Esclaves, solicitent des nations [redacted] a faire la guerre a d'autres, et les font faire effectivement avec une cruauté inouïe, quoyque ces pauvres malheureux qui les font ainsy detruire, n'ayent jamais fait aucun coup sur nous ny sur nos Alliés. Ces hostilités faites par nous ou nos Alliés a nôtre instigation, sont capables d'indisposer terriblement contre les Francois, les Sauvages, et de nous empêcher de réussir dans les découvertes qui sont a faire a l'Ouest. Et comme ces Voyageurs, pour se mettre a couvert du juste chatiment que meritent des traittes si criminelles, ont coutume, ainsy que le loup de la fable a l'égard de l'Agneau, de — pretexter et supposer a ces pauvres Sauvages des hostilités qui ne sont pour l'ordinaire de leur part que des justes deffences contre les brutalités des dits Traitteurs, il conviendroit interdire entierement la traitte des Esclaves Indiens. Il naitroit de cette interdiction bien des avantages dont les principaux, outre ceux que j'ay déjà touchés, seroient 1° qu'on couperoit par là — la ruine de bien des guerres que les Sauvages ne continuent entre eux, qu'a cause de la vente avantageuse qu'ils font de leurs captifs, aux traitteurs, qui ensuite les reverdent tous dans cette colonie, qu'aux Espagnols et aux vaisseaux qui viennent dans nôtre port, pour estre vendus pour la 3e. fois aux Isles. 2° on retrancheroit ainsi un des plus grands desordres de cette Colonie qui consiste en ce que [redacted] presque tous les garçons du Païs, jusqu'aux soldats, achettent des filles ou femmes esclaves, pour leur servir de concubines; ce qui empesche qu'ils ne — s'établissent par de legitimes mariages, et par consequent que la Colonie ne s'augmente car plus de la moitié des enfans qui sont conçeus de ces conjonctions illicites, periss[ent] avant que de naitre, par des avortemens procurés en mille manieres diaboliques, aux quels on a tout lieu de croindre que les maitres ne contribuent directement ou indirectement, pour cacher leur desordre. 3° un autre advantage qu'on tireroit de cette intro[duc]tion d'esclaves Sauvages, c'est que les jeunes gens qu'on enverroit dans la suite de Fr[ance] trouveroient des conditions ou se mettre, jusqu'a ce qu'ils fussent en estat de faire roulle par eux mêmes quelque petit commerce. Ce qu'ils ne trouvent pas, parce qu'on ne tient que d'esclaves sauvages, pour domestiques, quoyqu'ils en soient de tres mauvais.

Reflexions sur la Compagnie du Sr. Crozat.

Je crois que je feray passer un petit plaisir au Conseil Royal de Marine d'examiner icy en passant la question, s'il est plus expedient et advantageux a l'Estat d'establir la Loüisiane par le moyen d'une Compagnie, ou par des fonds fournis immediatement par la Cour. Je prie le Conseil de marine de prendre en bonne part ce que le Zelle du bien public m'obligera de dire ici. Dans cette discussion, je pense qu'il faut distinguer deux sortes de compagnies; les unes n'ont en vüe qu'une seule sorte de commerce, telles sont les manufactures particulieres: les autres embrassent generalement tout ce qui peut tomber dans le commerce dans un Païs; telle est la Compagnie établie icy sous le nom de Mr. Crozat. A l'egard de la 1re. espece de Compagnie je ne la desapprouverois point, pourveu qu'il y en eut peu de cette espece; car par ce moyen la Cour trouveroit quelque fond, pour subvenir a une partie des dépenses necessaires pour le Païs; et il resteroit aux habitans cent autres petites ressources, pour pouvoir faire leurs affaires. J'ay adjouté ces mots (pourveu qu'il ne s'en erigeat pas un grand nombre, par rapport a differens objets;) car alors cette multiplicité de differentes petites compagnies équivaudroit a une compagnie de la 2e. espece, qui, a dire bonnement ce que j'en pense, est plus préjudiciable qu'avantageuse a l'Estat et a une nouvelle Colonie. La principale raison qui a, a mon avis, la Cour, d'en établir une icy de cette nature; c'est l'avancement des fonds necessaires que s'engage de faire cette Compagnie. Cela parroit d'abord un grand avan

et c'en servit un effectivement, si la Cour ne l'achettoit aussi cher, qu'elle fait. Je l'laisse au Commissaire Ordonnateur de ce Païs, a faire voir a la Cour les prix exhorbitans aux quels la Compagnie vend ce qu'elle fournit au Roy. Je luy laisse a montrer l'absorbement de tous les fonds du Païs, par l'envoy qu'a fait la Compagnie de mille choses inutiles qu'elle a eues de prises faites pendant la derniere guerre, lesquelles sont icy a pourrir dans les magazins du Roy, et que la Cour doit néantmoins payer au mot de Mr. Crozat. Rien de si specieux que les établissemens des Compagnies; c'est si on en croit a leurs lettres patentes, pour le bien de l'Estat qu'on les érige; c'est pour la felicité des peuples, c'est pour l'avancement du Païs. La Cour le pense ainsi en permettant leur érection; et tout cela seroit vray, si ceux qui sont a la tête de ces Compagnies, ou du moins leurs principaux agens, remplissoient les conditions attachées a leur privilege. Mais qu'arive-t-il? a peine une Compagnie a-t-elle mis le pied dans un Païs, qu'oubliant toutes les conditions qui luy sont imposées par la Cour, elle ne songe qu'a son interest, sans s'embarrasser de celuy de l'Estat et du Public. C'est ce que nous éprouvons icy avec douleur, ou la Compagnie a un Directeur qui n'a aucun tarif reglé; qui change a la fantaisie les prix des marchandises, qu'on voit croitre de plus de cent pour cent dans l'intervalle d'un vaisseau a l'autre; qui vend aux étrangers a meilleur marché qu'a ceux du Païs, ce qui revolte ceux-cy terriblement; qui anéantit le privilege qu'a l'Estat major de prendre des marchandises a son Magazin a cinquante pour cent, par des factures enflées de plus de la moitié qui le produit contre la verité; qui empesche les gains licites que peuvent faire les particuliers, en n'accordant des marchandises pour la traitte, qu'autant qu'on le met de profit dans le provenu de celles qu'on a en échange des sauvages; ce qui est une fripponerie manifeste. Y a-t-il dans le magazin de la Compagnie des marchandises absolument requises pour le commerce avec les Sauvages? Le Directeur les fait transporter toutes, sous le nom de vente, dans une maison particuliere, chez une de ses bonnes amies, ou elles se revendent par celle-cy, a des prix exhorbitans, et Dieu sçait au profit de qui. De tout ce mauvais manége l'Estat souffre en plusieurs manieres, et il en naît bien des inconveniens dont voicy les principaux. Le 1er. C'est que lors qu'il s'agit de faire quelque établissement ordonné par la Cour, le Directeur ayant la loüable précaution de mettre a l'écart les marchandises propres a ces établissemens, il se trouve qu'il n'a jamais rien dans son magazin, de ce qu'il faut; et qu'ainsy des établissemens quelquefois de la derniere consequence, échoüent miserablement, au danger de la perte du Païs. Les Gouverneurs et Commissaires avoient cy devant un moyen, pour remedier a cet inconvenient, qui estoit de forcer les magazins, en observant les formes requises, au refus que faisoit le Directeur de livrer les marchandises, dont le Roy avoit besoin; ou du moins de faire deffences au Directeur de se deffaire de celles qu'on prévoyoit devoir ou pouvoir dans la suite estre absolument necessaires, pour les interêts de sa majesté; Mais je ne sçais comment il est arivé que sur la plainte des Commis de Mr. Crozat, la Cour a deffendu tant au Gouverneur qu'au Commissaire, d'en agir ainsi avec les Directeurs de la Compagnie. Si cette deffense subsiste, c'en est fait du Païs; a moins que les Directeurs n'entrent plus qu'ils n'ont fait jusqu'a present dans les besoins de l'Estat. Car le Roy n'ayant plus rien dans ses magazins, veut-on que les Gouverneurs prennent ce qu'il faut dans les besoins inopinez qui peuvent arriver tous les jours? Le 2e. inconvenient que j'ay remarqué naitre de la Compagnie de Mr. Crozat, et qui est autant de consequence que le 1er. dont je viens de parler; C'est que n'y ayant dans le Païs qu'un seul magazin; et les effets propres a la traitte avec les Sauvages, s'y vendant a des prix si excessifs que les Traitteurs n'y peuvent trouver leur compte, et meme y perdent souvent, a raison du bas prix auquel le Directeur taxe les marchandises sauvages; la Traitte avec les dits Sauvages se trouve interrompuë, personne ne voulant a la perte entretenir ce commerce. D'ou nais le mécontentement des Sauvages, et sur tout de nos nouveaux Alliez, qui ne trouvant pas avec nous leurs besoins, au meme prix qu'avec l'Anglois, ne manqueront pas tôt ou tard de se réconcilier avec celui-cy; ce qui

ne se fera qu'a la condition de nôtre destruction totale. Le Commerce avec les Indiens est un commerce nécessaire; et quand même les Colons pourroient s'en passer, l'Estat est com forcé de l'entretenir, s'il veut conserver le Païs, a moins qu'on ne voulût prendre la cruelle resolution de détruire tous les Indiens, ce qui est contraire tout a la fois et a la nature et a la Religion. Il n'y a pas de milieu; il faut avoir le sauvage ou pour ami ou pour ennemi; et quiconque veut l'avoir pour ami, il faut qu'il luy fournisse ses besoins a des conditions ~~au~~ a quelles il puisse se les procurer. Deja on n'entend que murmures parmy nos nouveaux Alliez et même parmy nos Anciens; et les uns et les autres sont sur le point de nous échapper, et nous échapperont dans peu infailliblement, si la Compagnie en moderant les prix des effects propr a la traitte, ~~[illegible]~~ ne contribuë a entretenir avec eux par le moyen des Voyageurs françois u correspondance facile et reglée qui les tienne dans nôtre amitié. Ne vaudroit-il pas mieux que la Compagnie se rélâchat un peu sur les prix de ses marchandises, et ne gaignat ainsi qu'en deux ou trois fois, ce quelle veut gaigner en une seule, que d'exposer le Païs a se perdre entierement, par une attache obstinée a des prix outrez, laquelle revolte tout a la fo et les Colons et les sauvages? On vient de voir comment la Compagnie rüine l'union avec les sauvages; reste a faire voir comment elle ruine l'Officier et l'habitant. C'e un fait constant que ny l'un ny l'autre ne peut subsister. A l'egard de l'habitant, il y a un peu de sa faute, pour ne vouloir pas s'appliquer a la culture de la Terre, comme il le devroit; mais a l'égard de l'Officier qui n'est ny laboureur ny Marchand, il faut qu'il vive de sa solde; Et comment en pourroit-il vivre, si sa solde d'une année est absorbée, parce qu'il consume en 5 ou 6 mois, d'effets du Magazin, et cela en vivant même tres frugal Tous les officiers n'ont pas le talent et l'intrigue du Sr. de Bienville, qui par le grand credit qu'il a au magazin de Mr. Crozat, ~~[illegible]~~ se trouve en estat par le moyen des marchandis qu'il en tire, d'achetter et d'arrêter aux Natchez toutes celles qui descendent du Miciscipi a la mer, Esclaves, peaux, huile d'Ours, plomb &c. qu'il fait revendre ensuite en detail dans la Colonie, d'une maniere a faire murmurer tous les pauvres habitans.

Il est facile de juger par tout ce que je viens de dire, combien une Compagnie telle qu celle de Mr. Crozat est peu propre a l'avancement du Païs. Que si quelqu'un objecte: Comme sans une Compagnie fournir aux besoins d'une ou de plusieurs Garnisons qu'il faut absolument da le Païs? Comment et ou trouver les fonds nécessaires pour la construction des fortifications, dan l'indigence ou est l'Estat d'argent? A quoy je réponds: mais comment la Cour remboursera-t-elle cette Compagnie, et pour 30000tt peut estre qu'elle fournit par an en mauvais effets qui ne luy en coutent pas en Europe 10 ou 12 mille, luy restituer, ou plustot luy faire bon de plus de cent vingt mille francs? mais je voids bien que ce n'est pas la répondre a la difficulté; j'y réponds donc en disant; qu'en envoyant du monde de France, pour habiter le Païs, toutes ces difficultez s'applaniront. Le Païs une fois fourni d'habitans laborieux, ils le deffendront, et trouveront de quoy subsister. Je voudrois que les habitans qu'on enverroit, formassent ~~en~~ eux mesmes les garnisons, dans les differens établissemens qu'on feroit; et qu'excepté l'Isle Dauphine o en tout autre endroit ou seroit le Port principal du Païs, dans lequel il faudroit une Garnis en forme, partout ailleurs l'habitant se deffendit luy même, et fournit a l'établissement principal, des vivres a des prix moderez; qu'on luy payeroit ~~[illegible]~~ en marchandises necessaires a la vie et a la traitte.

Je rémarque en un mot qu'il y a deux choses qui semblent embarrasser le plus la Cour, dans l'établissement de la Loüisiane; les Fortifications et l'entretien des Troupes; et que ce n'a esté que pour subvenir a ces deux nécessitez qu'elle a permis l'introduction d'une Compagni Car pour la vie des habitans envoyez ou a envoyer (je ne le puis assez repetter) un peu d'industr y suppléra abondamment sur les lieux.) A l'egard des Fortifications, je ne vois, comme j'ay deja rémarqué, que le Port principal ou il soit besoin d'un bon fort de Pierre; partout ail

de Bonnes enceintes de pieux suffisens, avec des habitans fournis d'Armes et de munitions necessaires. Ce Fort du Port principal se peut construire en s'y prenant de deux manieres: la 1e. en envoyant sur les lieux une vingtaine ou trentaine de bons maçons, avec qui, dès France, avant de les embarquer, il faudra convenir de prix. La Pierre se trouvera dans le Païs; Il est vray que son transport couteroit un peu; mais on pourroit diminuer cette depense, en ne faisant de pierres que les Angles rentrans et saillans du Fort, et formant les courtines, les flancs et les gorges des bastions, ou de briques qu'on peut faire sur le lieu, pourveu qu'on envoye quelques Briquiers de France; ou d'un composé de sable, de terre et de chaux grossierement faite de coquillages bruslez, qu'en forme de mortier on jetteroit comme en moule, entre deux rangs de planches posées a une distance convenable. Ce composé estant sec, on retire les planches, et on trouve un corps solide, sur lequel les boulets ne font que tres peu d'impression. La 2e. maniere que j'approuveroit plus, ce seroit d'envoyer de France (toujours avec quelques maçons) ce qui faudroit de pierres toutes taillées, pour former ~~les pointes et~~ les angles tant rentrans que saillans des bastions. Ces pierres estant débarquées et posées en leurs lieux sur la place destinée pour le fort, le reste, c'est a dire, les courtines, les flancs et les gorges se feroient en la maniere cy dessus decritte, ou de mortier ou de briques. Voylà pour la 1e. difficulté qui regarde les Fortifications. A l'egard de la 2e. qui est l'entretien de la Garnison tant du Fort principal que des autres postes, je ne voys pas que ces garnisons eussent beaucoup a se plaindre, quand on ne les nourriroit que des vivres du Païs, dont on auroit soin d'avoir de bons magasins. Cela seroit d'abord un peu difficile a introduire; mais pourveu qu'on remplaçat avec équité au soldat, en poudre, plomb et autres marchandises, ce que couteroit de moins sa ration, en le nourrissant de la sorte, je suis seur qu'il seroit tres content, surtout si on avoit soin de faire construire dans le Fort un moulin a bras ou a cheval, pour moudre le maïs. Que si on me presse icy et qu'on me demande sur quoy la Cour pourra prendre ces depenses, telles quelles soient, s'il n'y a pas dans le Païs de Compagnie; Je reponds que la Cour ne sera pas longtemps a voir comment elle pourra faire ses reprises, si le Païs s'établit solidement. Il faut semer, avant de recueillir; et l'Esperance de la moisson doit faire risquer quelque chose.

Voyla a peu près ce que j'ay eu devoir dire sur le Païs de la Louisiane. Je ne me flatte pas d'avoir épuisé la matiere; mais je crois en avoir suffisamment écrit, pour que le Conseil Royal de Marine a qui j'addresse ce memoire, puisse prendre quelques nouvelles mesures, pour son établissement. S'il y a quelques endroits qui ne paroissent pas assez approfondis en cet écrit, je tacheray de les éclaircir dans la suite, a mesure qu'on me fera l'honneur de me les proposer: si même, avant que ce memoire parv, il me revient quelque chose en l'Esprit que je juge y meriter place, j'auray soin de l'inserer cy apres par addition. Au reste je prie ceux qui liront les 1ers cet écrit, de vouloir bien excuser les ratures et renvois frequens qui s'y trouvent, aussi bien que quelques defauts d'elocution et de grammaire qui pourront s'y estre glissez: le manquement ou je suis de papier, fera aysement excuser le 1er. Et on me pardonnera le second, quand on fera réflexion sur le long temps que je suis en ce païs, ou tout ne respire que la barbarie.

Hic quâ sedebam, barbara terra fuit. Ovide, lib. 3. Trist. Eleg. 1.

François Pellaire Prêtre Parisien, Missionaire Apostolique, de la maison et Seminaire des Missions étrangéres de Paris.

Au Fort Louis de la Louisiane ce 7e Mars, 1714.
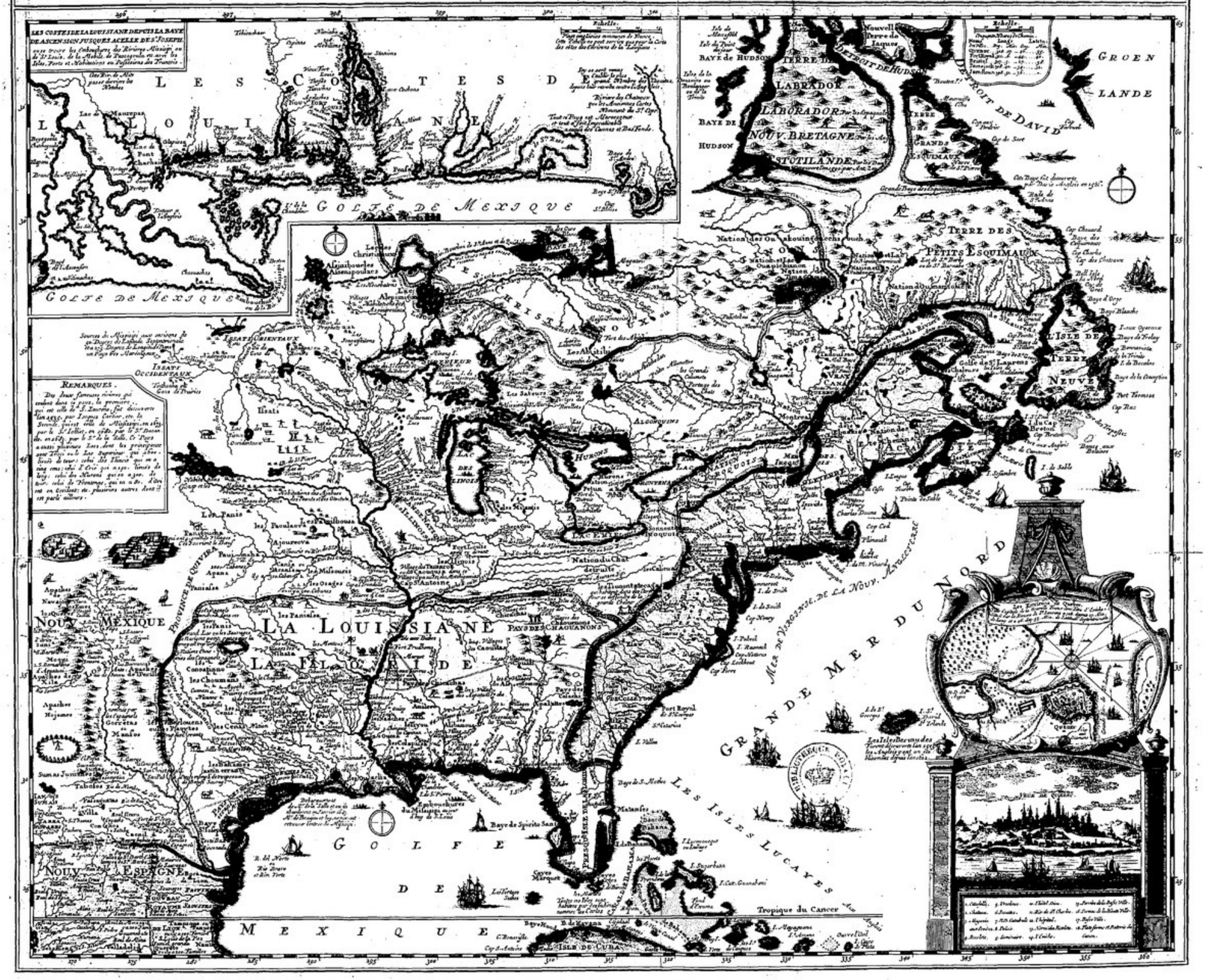
CARTE DE LA NOUVELLE FRANCE, où se voit le cours des Grandes Rivieres de **S. LAURENS** & de **MISSISIPI** Aujourd'hui **S. LOÜIS**, *Aux Environs des quelles se trouvent les ETATS, PAÏS, NATIONS, PEUPLES &c. de la FLORIDE, de la LOUÏSIANE, de la VIRGINIE, de la MARIE-LANDE, de la PENSILVANIE, du NOUVEAU JERSAY, de la NOUVELLE YORCK, de la NOUV. ANGLETERRE, de L'ACADIE, du CANADA, des ESQUIMAUX, des HURONS, des IROQUOIS, des ILINOIS &c. Et de la Grande Ile de TERRE NEUVE: Dressée sur les MEMOIRES les plus NOUVEAUX recueillis pour L'ETABLISSEMENT de la COMPAGNIE FRANÇOISE OCCIDENT.*